

# RAPPORT DE GESTION & COMPTES ANNUELS

À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 15 JUIN 2023  
INCLUANT LE RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

**EXERCICE 2022**  
VOYAGEURS DU MONDE | **VOLUME 4**



# RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

**EXERCICE 2022**





**KPMG S.A.**  
Tour EQHO  
2 Avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex

**GRANT THORNTON**  
Membre français de Grant  
Thornton International  
29 rue du Pont  
92200 Neuilly-sur-Seine



# Voyageurs du Monde S.A.

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2022

Voyageurs du Monde S.A.  
55 Rue Sainte-Anne – 75002 Paris

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.  
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration  
Siège social :  
Tour EQHO  
2 avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex  
Capital social : 5 497 100 €  
775 726 417 RCS Nanterre

GRANT THORNTON  
Membre français de Grant  
Thornton International  
29 rue du Pont  
92200 Neuilly-sur-Seine



**KPMG S.A.**  
Tour EQHO  
2 Avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex

**GRANT THORNTON**  
Membre français de Grant  
Thornton International  
29 rue du Pont  
92200 Neuilly-sur-Seine



## **Voyageurs du Monde S.A.**

55 Rue Sainte-Anne – 75002 Paris

## **Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés**

Exercice clos le 31 décembre 2022

À l'Assemblée générale de la société Voyageurs du Monde S.A.,

## **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Voyageurs du Monde S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

## **Fondement de l'opinion**

### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés" du présent rapport.

### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

## Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- La note 6.11 « Chiffre d'affaires » de l'annexe des comptes consolidés expose les règles et principes comptables relatifs à la reconnaissance du chiffre d'affaires.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre groupe, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus, et des informations fournies dans les notes aux comptes consolidés et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

- Les écarts d'acquisition dont le montant net figurant au bilan du 31 décembre 2022 s'établit à 60.326 milliers d'euros, et les marques dont le montant net s'élève à 16.141 milliers d'euros, tel qu'il est présenté dans le tableau de la note 8.1 « Immobilisations incorporelles » détaillant les immobilisations incorporelles au 31 décembre 2022, ont fait l'objet de tests de dépréciation selon les modalités décrites dans les notes 6.1 « Ecarts d'acquisition » et 6.3 « Immobilisations incorporelles » de l'annexe des comptes consolidés.

Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées, et nous avons vérifié que les notes 6.1 « Ecarts d'acquisition » et 6.3 « Immobilisations incorporelles » de l'annexe des comptes consolidés donnent une information appropriée.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Nous attestons que la déclaration consolidée de performance extra-financière prévue par l'article L.225-102-1 du Code de commerce figure dans les informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L.823-10 de ce Code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes consolidés et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés**

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

## **Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

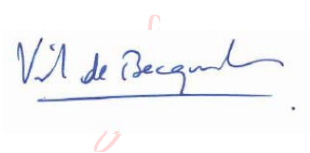
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Paris La Défense, le 27 avril 2023  
KPMG S.A.



Vincent de BECQUEVORT  
Associé

Paris, le 27 avril 2023  
GRANT THORNTON



Vianney MARTIN  
Associé

**VOYAGEURS DU MONDE**

LE SPÉCIALISTE DU VOYAGE SUR MESURE ET DU VOYAGE D'AVENTURE

Rapport  
Annuel

31 décembre

**2022**

Période de 12 mois



## SOMMAIRE

<b>1</b>	<b><u>BILAN CONSOLIDE (EN MILLIERS D'EUROS)</u></b>	<b>5</b>
<b>2</b>	<b><u>COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE</u></b>	<b>6</b>
<b>3</b>	<b><u>TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE</u></b>	<b>7</b>
<b>4</b>	<b><u>TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES</u></b>	<b>8</b>
<b>5</b>	<b><u>REGLES ET METHODES DE CONSOLIDATION</u></b>	<b>9</b>
5.1	REFERENTIEL COMPTABLE	9
5.2	PERIMETRE ET METHODES DE CONSOLIDATION	9
5.3	DATE D'ARRETE DES COMPTES	13
5.4	ELIMINATION DES OPERATIONS INTERNES AU GROUPE	13
5.5	TITRES D'AUTOCONTROLE	13
<b>6</b>	<b><u>REGLES ET PRINCIPES COMPTABLES</u></b>	<b>14</b>
6.1	ECARTS D'ACQUISITION	14
6.2	CONVERSION DES COMPTES DES FILIALES EXPRIMES EN DEVISES	15
6.3	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	15
6.4	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	16
6.5	IMMOBILISATIONS FINANCIERES	16
6.6	STOCKS	17
6.7	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT ET DISPONIBILITES	17
6.8	PROVISIONS	17
6.9	IMPOTS DIFFERES	17
6.10	COMPTABILISATION DES TRANSACTIONS LIBELLEES EN DEVISES	18
6.11	CHIFFRE D'AFFAIRES	18
6.12	MARGE BRUTE	18
6.13	RESULTAT D'EXPLOITATION ET RESULTAT EXCEPTIONNEL	18
6.14	ENGAGEMENTS HORS BILAN	19
<b>7</b>	<b><u>COMPARABILITE DES COMPTES ET EVOLUTION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION</u></b>	<b>20</b>
<b>8</b>	<b><u>NOTES RELATIVES AU BILAN</u></b>	<b>21</b>
8.1	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	21
8.2	ECARTS D'ACQUISITION	22
8.3	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	23
8.4	IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET TITRES MIS EN EQUIVALENCE	24
8.5	STOCKS ET EN-COURS	25
8.6	CREANCES D'EXPLOITATION	25
8.7	TRESORERIE NETTE	26
8.8	CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES	26

<b>8.9</b>	<b>PROVISIONS</b>	<b>28</b>
<b>8.10</b>	<b>DETTES FINANCIERES</b>	<b>28</b>
<b>8.11</b>	<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>	<b>30</b>
<b>8.12</b>	<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>31</b>
<b>8.13</b>	<b>AUTRES ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>32</b>
<b>9</b>	<b><u>NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT</u></b>	<b><u>34</u></b>
<b>9.1</b>	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>34</b>
<b>9.2</b>	<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>36</b>
<b>9.3</b>	<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>36</b>
<b>9.4</b>	<b>ANALYSE DE L'IMPOT</b>	<b>36</b>
<b>10</b>	<b><u>AUTRES INFORMATIONS</u></b>	<b><u>39</u></b>
<b>10.1</b>	<b>INFORMATIONS SECTORIELLES</b>	<b>39</b>
<b>10.2</b>	<b>EFFECTIF MOYEN DU GROUPE</b>	<b>39</b>
<b>10.3</b>	<b>COMMENTAIRES RELATIFS AU TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE</b>	<b>39</b>
<b>10.4</b>	<b>HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES</b>	<b>40</b>
<b>10.5</b>	<b>REMUNERATION DES DIRIGEANTS</b>	<b>40</b>
<b>10.6</b>	<b>EVENEMENTS POST-CLOTURE</b>	<b>40</b>

## FAITS SIGNIFICATIFS AU 31 DECEMBRE 2022

Le Groupe Voyageurs du Monde a réalisé sur l'exercice 2022 un chiffre d'affaires de 497,3 millions d'euros, en hausse de 2% par rapport à celui de 2019, alors de 487,5 millions d'euros. A périmètre constant (hors acquisitions d'Eurofun Group en Autriche, d'Extraordinary Journeys aux Etats-Unis et de Pedestria en France), le chiffre d'affaires s'élève à 429,4 millions, soit une baisse de 12% par rapport 2019 qui s'explique principalement par le premier trimestre 2022 encore lourdement impacté par la crise sanitaire.

Dans ce contexte et à périmètre constant, le voyage sur mesure est resté en léger repli de 9,3% et le voyage d'aventure en baisse de 18%. A la suite de l'acquisition d'Eurofun Group, le leader européen du voyage à vélo, cette activité a représenté 12% de la totalité des départs 2022 contre 1% en 2019.

A la suite des acquisitions réalisées en 2022, la part du chiffre d'affaires réalisée à l'international s'élève désormais à 32%.

Sur l'exercice 2022, l'Ebitda s'élève à 51,4 millions d'euros, en très forte progression de 53 % par rapport à 2019. A périmètre constant, il s'élève à 42,8 millions, en progression de 27 % par rapport à 2019. La très bonne tenue des marges et des charges externes d'exploitation comprimées ont permis d'améliorer sensiblement les résultats, alors même que le Groupe a maintenu l'emploi dans toutes ses structures pendant toute la période de la pandémie. Ainsi, le résultat net part du groupe s'élève à 29,9 millions d'euros en progression de 47% par rapport à 2019.

Au niveau du bilan, les immobilisations incorporelles s'élèvent à 81,2 millions d'euros au 31 décembre 2022, dont 60,3 millions d'euros d'écarts d'acquisition. L'augmentation par rapport à l'exercice précédent s'explique par les acquisitions de la période. L'augmentation des créances et dettes d'exploitation est directement liée à la reprise de l'activité. Ainsi, les produits constatés d'avance s'élèvent à 187,2 millions d'euros au 31 décembre 2022 et la trésorerie du Groupe à 279,3 millions d'euros, en progression de 20% par rapport au 31 décembre 2021.

## Comptes annuels consolidés au 31 décembre 2022

### 1 Bilan consolidé (en milliers d'euros)

en milliers d'euros	Notes	31/12/2022	31/12/2021
Immobilisations incorporelles	8.1	81 232	55 326
<i>Dont écarts d'acquisition</i>	8.2	60 326	34 883
Immobilisations corporelles	8.3	13 704	8 348
Immobilisations financières	8.4	2 706	1 987
Titres mis en équivalence	8.4	917	
<b>Actif immobilisé</b>		<b>98 559</b>	<b>65 660</b>
Stocks et en-cours	8.5	1 431	328
Clients et comptes rattachés	8.6	104 966	55 733
Autres créances et comptes de régularisation	8.6	54 305	41 604
Valeurs mobilières de placement	8.7	185	193
Disponibilités	8.7	279 335	232 148
<b>Actif circulant</b>		<b>440 222</b>	<b>330 007</b>
<b>Total actif</b>		<b>538 780</b>	<b>395 667</b>

en milliers d'euros	Notes	31/12/2022	31/12/2021
Capital		3 779	3 724
Primes		22 426	17 803
Réserves consolidées		80 400	80 431
Résultat consolidé		29 896	( 333)
Autres (1)		( 2 490)	( 800)
<b>Capitaux propres (Part du Groupe)</b>	Notes 4 & 8.8	<b>134 012</b>	<b>100 825</b>
<b>Intérêts minoritaires</b>	Note 4	<b>7 139</b>	<b>1 631</b>
<b>Provisions</b>	Note 8.9	<b>1 120</b>	<b>1 300</b>
Emprunts et dettes financières	Note 8.10	136 590	135 633
Fournisseurs et comptes rattachés	Note 8.11	33 662	20 558
Autres dettes et comptes de régularisation	Note 8.11	226 259	135 721
<b>Dettes</b>		<b>396 511</b>	<b>291 911</b>
<b>Total Passif</b>		<b>538 780</b>	<b>395 667</b>

(1) Réserve de conversion, cf. note 4

## 2 Compte de résultat consolidé

en milliers d'euros	<i>Réf. Annexe</i>	<b>31/12/2022</b>	<b>31/12/2021</b>
Chiffre d'affaires		497 281	151 710
Autres produits d'exploitation		3 895	10 798
Achats consommés et charges externes		( 369 401)	( 120 074)
Charges de personnel		( 78 049)	( 33 185)
Autres charges d'exploitation		( 615)	( 153)
Impôts et taxes		( 1 690)	( 1 281)
Dotations nettes aux amortissements, dépréciations et provisions		( 4 439)	( 3 758)
<b>Résultat d'exploitation avant dotation aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition</b>	<i>Note 9.1</i>	<b>46 982</b>	<b>4 056</b>
Dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	<i>Note 9.1</i>	( 1 000)	( 3 000)
<b>Résultat d'exploitation après dotation aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition</b>		<b>45 982</b>	<b>1 056</b>
Charges et produits financiers	<i>Note 9.2</i>	( 3 044)	( 2 959)
Charges et produits exceptionnels	<i>Note 9.3</i>	150	2 135
Impôts sur les résultats	<i>Note 9.4</i>	( 9 727)	( 586)
<b>Résultat net des entités intégrées</b>		<b>33 360</b>	<b>( 353)</b>
Quote-part dans les résultats des entités mises en équivalence			
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>		<b>33 360</b>	<b>( 353)</b>
Intérêts minoritaires		3 465	( 20)
<b>Résultat net (part du groupe)</b>		<b>29 896</b>	<b>( 333)</b>
Résultat par action (en Euros)	<i>Note 8.8.3</i>	7,95	( 0,09)
Résultat dilué par action (en Euros)	<i>Note 8.8.3</i>	7,14	( 0,09)

### 3 Tableau de flux de trésorerie consolidé

en milliers d'euros	31/12/2022	31/12/2021
<b>Résultat net</b>	<b>33 360</b>	<b>( 353)</b>
- Dont part Groupe	29 896	( 333)
- Dont part minoritaires	3 465	( 20)
<b>Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :</b>		
- Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions nettes de reprises	5 474	6 031
- Variation des impôts différés	3 161	182
- Plus- ou moins-values de cession	( 2)	( 751)
- Intérêts courus	2 182	
<b>Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées</b>	<b>44 175</b>	<b>5 108</b>
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	Note 10.3 10 007	( 24 217)
<b>Flux de trésorerie liés à l'activité (I)</b>	<b>54 183</b>	<b>( 19 109)</b>
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	( 4 978)	( 1 584)
Produits de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	511	801
Incidence des variations de périmètre	Note 10.3.1 3 737	( 241)
Variation des actifs financiers	( 385)	51
<b>Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement (II)</b>	<b>( 1 115)</b>	<b>( 973)</b>
Dividendes versés aux actionnaires de l'entité consolidante		
Dividendes versés aux actionnaires minoritaires des entités intégrées	( 20)	
Augmentation de capital en numéraire	( 31)	
Emission d'emprunts		133 053
Remboursements d'emprunts	( 5 943)	( 52 117)
<b>Flux de trésorerie liés aux opérations de financement (III)</b>	<b>( 5 995)</b>	<b>80 936</b>
<b>Variation nette de la trésorerie : I+II+III</b>	<b>47 073</b>	<b>60 854</b>
Trésorerie d'ouverture	232 326	170 782
<b>Variation nette de la trésorerie</b>	<b>47 073</b>	<b>60 854</b>
Incidence des variations de taux de change	( 337)	691
Trésorerie de clôture	Note 8.7 279 063	232 326

## 4 Tableau de variation des capitaux propres

en milliers d'euros	Capital	Primes	Réserves consolidées	Réserves de conversion	Résultat de l'exercice	Capitaux propres Part du groupe	Intérêts minoritaires
<b>Situation nette au 31 décembre 2020</b>	<b>3 692</b>	<b>15 103</b>	<b>94 161</b>	<b>( 2 654)</b>	<b>( 13 676)</b>	<b>96 626</b>	<b>1 587</b>
Affectation du résultat (hors dividendes)			( 13 676)		13 676	0	
Augmentation de capital	32	2 700				2 732	
Titres de l'entreprise consolidante			( 124)			( 124)	
Incidence des variations de périmètre						0	
Résultat net de la période					( 333)	( 333)	( 20)
Ecart de conversion				1 854		1 854	81
Distributions de dividendes						0	
Autres mouvements			70			70	( 16)
<b>Situation nette au 31 décembre 2021</b>	<b>3 724</b>	<b>17 803</b>	<b>80 431</b>	<b>( 800)</b>	<b>( 333)</b>	<b>100 825</b>	<b>1 631</b>
Affectation du résultat (hors dividendes)			( 333)		333	0	
Augmentation de capital (1)	55	4 623				4 678	
Titres de l'entreprise consolidante			71			71	
Incidence des variations de périmètre						0	2 084
Résultat net de la période					29 896	29 896	3 465
Ecart de conversion				( 1 690)		( 1 690)	( 54)
Distributions de dividendes						0	( 20)
Autres mouvements			231			231	33
<b>Situation nette au 31 décembre 2022</b>	<b>3 779</b>	<b>22 426</b>	<b>80 400</b>	<b>( 2 490)</b>	<b>29 896</b>	<b>134 011</b>	<b>7 139</b>

(1) Au cours de l'exercice, les capitaux propres de Voyageurs du Monde ont augmenté de 4 678 milliers d'euros à l'issue de la conversion d'obligations en 55 027 actions (cf. § 8.10).

## 5 REGLES ET METHODES DE CONSOLIDATION

### 5.1 Référentiel comptable

Les comptes consolidés semestriels du Groupe Voyageurs du Monde sont établis conformément aux dispositions du règlement ANC 2020-01.

Le Groupe applique également les dispositions du Plan Comptable des Agences de Voyages.

Les modalités retenues par le Groupe dans la mise en œuvre de ces principes tiennent compte des particularités liées à la nature de l'activité du Groupe Voyageurs du Monde et sont appliquées de façon constante.

Les états financiers des sociétés consolidées sont établis selon les règles comptables définies ci-après.

### 5.2 Périmètre et méthodes de consolidation

Sont consolidées par intégration globale les sociétés d'importance significative contrôlées de manière exclusive, directement et indirectement, par le Groupe. Le contrôle exclusif est présumé lorsque le Groupe détient plus de 50% des droits de vote.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sur la gestion et la politique financière sont mises en équivalence, l'influence notable étant présumée lorsque plus de 20% des droits de vote sont détenus directement et indirectement.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint avec d'autres actionnaires ou associés sont intégrées proportionnellement.

Les évolutions de périmètre sont récapitulées, le cas échéant, en Note 7.



Au 31 décembre 2022, le périmètre de consolidation est le suivant :

Dénomination	Adresse	N° SIREN	Pourcentage d'intérêt	Pourcentage de contrôle	Méthode de consolidation
Voyageurs du Monde SA	55 Rue Sainte-Anne 75002 PARIS	315459016	100%	100%	Maison mère
Comptoir des Voyages SA	2B Place du Puits de L'Ermite 75005 PARIS	341006310	99,69%	99,13%	Intégration globale
The Icelandic Travel Company	Feroakompaniio ehft. 691100-2270 Dugguvogur 2 104 REYKJAVIK ISLANDE	Société islandaise	89,72%	90,00%	Intégration globale
Terres d'Aventure SA	30 rue Saint Augustin 75002 PARIS	305691149	99,47%	100,00%	Intégration globale
Villa Nomade	Zaouia el Abassia derb El Marstane n° 7 MARRAKECH MAROC	Société marocaine	99,99%	99,99%	Intégration globale
Maroc sur Mesure	43 bis Kawkab Center MARRAKECH MAROC	Société marocaine	99,75%	99,75%	Intégration globale
Nomade Aventure SAS	40 rue de la Montagne Ste Geneviève 75005 PARIS	384748315	99,47%	98,67%	Intégration globale
Voyageurs d'Egypte SAE	43 Batal Ahmed Abdul Aziz Street Mohandseen LE CAIRE EGYPTE	Société égyptienne	99,85%	99,85%	Intégration globale
Villa Bahia Empreendimentos Touristicos Limitada	Largo do Cruzeiro de São Francisco n° 16 Pelourinho 40026-970 SALVADOR DO BAHIA BRESIL	Société brésilienne	99,99%	99,99%	Intégration globale
Livres et Objets du Monde SA	55 Rue Sainte-Anne 75002 PARIS	443470802	100,00%	100,00%	Intégration globale
Voyages sur le Nil	2 abdellatif el soufany street Abdin, LE CAIRE EGYPTE	Société égyptienne	56,00%	56,00%	Intégration globale
Grèce sur Mesure Travel & Tourism LTD.	Andrea Metaxa 2 - Exarcheia 106 81 ATHENS GREECE	Société grecque	97,57%	97,57%	Intégration globale
Satyagraha's Guest House Proprietary Ltd	15 Pine Road Orchards 2192, JOHANNESBURG SOUTH AFRICA	Société sud-africaine	100,00%	100,00%	Intégration globale
Voyageurs du Monde SA	18 Bd Georges-Favon 1204 GENEVE SUISSE	Société suisse	100,00%	100,00%	Intégration globale
Uniktour Inc.	555, Boulevard René-Lévesque Ouest, Bureau RC03, MONTREAL (QUEBEC), H2Z 1B1, CANADA	Société canadienne	69,06%	69,15%	Intégration globale

Dénomination	Adresse	N° SIREN	Pourcentage d'intérêt	Pourcentage de contrôle	Méthode de consolidation
Chamina Sylva	43 Place de Jaude, 63000 CLERMONT FERRAND	389249426	99,47%	100,00%	Intégration globale
Destinations en direct SASU	2B Place du Puits de L'Ermite 75005 PARIS	753020437	96,59%	97,44%	Intégration globale
Erta Ale Developpement	Zone Artisanale de Longifan 38530 CHAPAREILLAN	512359548	99,47%	99,17%	Intégration globale
Allibert SAS	Zone Artisanale de Longifan 38530 CHAPAREILLAN	340110311	99,47%	100,00%	Intégration globale
Aventure Berbère	Angle Avenue Hassan II et rue Khalid Ibn El Oualid, 4ème étage, n°41 Guéliz, MARRAKECH MAROC	Société marocaine	99,47%	100,00%	Intégration globale
La Pélerine SARL	Place Limozin 43170 SAUGUES	439482233	99,47%	100,00%	Intégration globale
Loire Valley travel SASU	2 rue Jean Moulin 41000 BLOIS	347762494	99,47%	100,00%	Intégration globale
Voyageurs au Japon SASU	55 rue Sainte-Anne 75002 PARIS	443472048	100,00%	100,00%	Intégration globale
Madere Active Holidays	Primeira Travessa da Olaria, Edificio Joao II, 3° Andar Letra Q 9125-071 Caniço MADEIRA PORTUGAL	Société portugaise	59,68%	60,00%	Intégration globale
Caminando Costa Rica	Avenida 11 con calle transversal 7 Barrio Amon SAN JOSÉ COSTARICA	Société costaricienne	99,47%	100,00%	Intégration globale
Original Travel Company Limited	111 Upper Richmond Road LONDON EC2R 8DD UNITED KINGDOM	Société britannique	87,59%	100,00%	Intégration globale
Voyageurs du Monde UK Limited	111 Upper Richmond Road, LONDON UNITED KINGDOM, SW15 2TL	Société britannique	87,59%	86,74%	Intégration globale
KE Adventure Travel Limited	Central Car Park Road, Keswick CUMBRIA CA12 5DF UNITED KINGDOM	Société britannique	99,47%	100,00%	Intégration globale
Mickledore Travel Limited	42, St Johns street, Keswick, CUMBRIA CA12 5AG UNITED KINGDOM	Société britannique	99,47%	100,00%	Intégration globale
Extraordinary Journeys Inc	1013 Centre Road, Suite 403S Wilmington, County of New Castle, Delaware 19805	Société américaine	64,00%	64,19%	Intégration globale
Extraordinary Journeys Lic.	1013 Centre Road, Suite 403S Wilmington, County of New Castle, Delaware 19805	Société américaine	64,00%	100,00%	Intégration globale
Active on Holiday AB	PO Box 6055 6802 DC Arnhem	Société néerlandaise	50,73%	100,00%	Intégration globale
Active Scandinavia	Hammargårdsvägen 5, 74950 Ekolsund	Société suédoise	50,73%	100,00%	Intégration globale
Bering Travel ApS	Glenshoejparken 72, 5620 Glamsbjerg	Société danoise	31,45%	62,00%	Intégration globale
Eurofun Touristik GmbH	Mühlstraße 20, 5162 Obertrum am See	Société autrichienne	50,73%	100,00%	Intégration globale

Dénomination	Adresse	N° SIREN	Pourcentage d'intérêt	Pourcentage de contrôle	Méthode de consolidation
Espace Randonnée SARL	9 rue Ampère 67500 Haguenau	480420413	45,04%	100,00%	Intégration globale
Eurotrek AG	Lerzenstrasse 21, 8953 Dietikon	Société suisse	50,73%	100,00%	Intégration globale
Pedalo Touristik GmbH	Kickendorf 1a, 4710 Grieskirchen	Société autrichienne	33,48%	66,00%	Intégration globale
Radreise Freunde GmbH	Lienfeldergasse 12, 1160 Wien	Société autrichienne	50,73%	100,00%	Intégration globale
Radweg-Reisen GmbH	Fritz-Arnold-Straße 16a, 78467 Konstanz	Société allemande	48,70%	100,00%	Intégration globale
Rückenwind Reisen GmbH	Am Patentbusch 14, 26125 Oldenburg	Société allemande	50,73%	100,00%	Intégration globale
SE Tours GmbH	Am Grollhamm 12a, 27574 Bremerhaven	Société allemande	50,73%	100,00%	Intégration globale
Velociped GmbH & Co. KG	Alte Kasseler Str. 43 35039 Marburg	Société allemande	50,73%	100,00%	Intégration globale
EuroFun Service	Haid 70, 4782 St. Florian am Inn	Société autrichienne	50,73%	100,00%	Intégration globale
Tourbook Software GmbH	Am Rhin 5b, 25348 Glückstadt	Société allemande	30,44%	60,00%	Intégration globale
EuroFun Holding GmbH	Mühlstraße 20, 5162 Obertrum am See	Société autrichienne	50,73%	51,00%	Intégration globale
Velociped Verwaltungs GmbH	Alte Kasseler Str. 43, 35039 Marburg	Société allemande	50,73%	100,00%	Intégration globale
Pedestria SASU	399 Chemin des Coassés, Le Bois d'Oingt, 69620 Val d'Oingt	444824312	99,47%	100,00%	Intégration globale
La Malle Postale	11 rue Charles Dupuy 43000 Le Puy-en-Velay	510769623	34,81%	35,00%	Mise en équivalence

### **5.3 Date d'arrêté des comptes**

La consolidation est réalisée à partir des situations comptables établies au 31 décembre 2022.

Le compte de résultat consolidé intègre les comptes de résultat des sociétés acquises au cours de l'exercice à compter de leur date de prise de contrôle jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse.

### **5.4 Elimination des opérations internes au Groupe**

Toutes les transactions, ainsi que les actifs et passifs réciproques significatifs entre les entreprises consolidées par intégration globale sont éliminés, de même que les résultats internes au Groupe (dividendes, provisions couvrant des risques à l'intérieur du Groupe, plus-values ou moins-values significatives dégagées à l'occasion de cessions internes au Groupe).

### **5.5 Titres d'autocontrôle**

Les titres d'autocontrôle détenus par une société dans le cadre d'un plan d'attribution d'actions aux salariés sont comptabilisés en valeurs mobilières de placement. Leurs variations sont reclassées en flux de Besoin en Fonds de Roulement dans le tableau de flux de trésorerie.

Depuis 2009, Voyageurs du Monde détient également des titres d'autocontrôle dans le cadre d'un contrat de liquidité. Ces titres sont retraités dans les comptes consolidés en diminution des capitaux propres et apparaissent en flux de financement dans le tableau de flux de trésorerie.

## 6 REGLES ET PRINCIPES COMPTABLES

### 6.1 Écarts d'acquisition

Lors de l'acquisition des titres d'une filiale consolidée, les éléments identifiables de l'actif acquis et du passif pris en charge, retraités selon les normes du Groupe, sont évalués à leur juste valeur pour le Groupe. Celui-ci dispose de l'année qui suit l'exercice de l'acquisition pour finaliser ces évaluations.

Les écarts d'acquisition constatés entre le coût d'acquisition des titres, et la quote-part de l'entité acquéreuse dans la valeur d'entrée des actifs et passifs identifiables de l'entité acquise sont inscrits à l'actif du bilan sous la rubrique « Écarts d'acquisition » au sein des immobilisations incorporelles (§ 8.1).

Les écarts d'acquisition étaient systématiquement amortis jusqu'au 31 décembre 2015.

En application du règlement 2015-07 de l'ANC applicable pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016, le groupe a analysé les durées d'utilisation de ses écarts d'acquisition et en a conclu qu'elles étaient non limitées. En conséquence, les écarts d'acquisition ne sont plus amortis depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016. Des tests de dépréciation sont réalisés à chaque clôture pour justifier l'absence de surévaluation qu'il y ait ou non indice de perte de valeur.

La valeur recouvrable des actifs de chaque entité du Groupe correspond à la valeur la plus élevée entre sa valeur d'utilité et sa valeur de marché.

La valeur d'utilité est déterminée sur la base d'une méthodologie DCF (Discounted Cash Flows). Les projections de flux de trésorerie sont actualisées sur la base du coût moyen pondéré du capital (12,3% pour les entités d'Europe continentale au titre de cet exercice contre 11,4% en 2021). Chaque calcul tient compte des caractéristiques propres à chaque pays.

Dans ce cadre, Voyageurs du Monde détermine une valeur d'entreprise dite résiduelle. Cette valeur résiduelle est issue de la valeur d'entreprise brute (somme des cash flows futurs actualisés) minorée de la valeur des marques testées par ailleurs et de l'ensemble des autres actifs (dont besoin en fonds de roulement) nécessaires à l'exploitation. La valeur d'entreprise résiduelle ainsi obtenue est systématiquement comparée à la valeur nette comptable des écarts d'acquisition.

Cette démarche s'appuie sur les plans d'affaires à 5 ans arrêtés par le management du groupe, auxquels sont appliqués le coût moyen pondéré du capital et un taux de croissance à long terme retenu à hauteur de 2,0%.

La valeur terminale a été approchée en extrapolant les flux futurs au-delà de 5 ans sur la base du taux de croissance à l'infini. Le taux d'actualisation utilisé correspond au coût moyen pondéré du capital du Groupe calculé au 31 décembre 2022 sur la base des données de marché à cette date et tenant compte des risques spécifiques de chaque région. Cette mise à jour a conduit à une augmentation de la prime de risque de marché retenue, reflétant une volatilité accrue sur les marchés.

En complément de sa méthodologie DCF, la valeur de marché est, le cas échéant, approchée selon les modalités suivantes :

- Activité de tour opérateur/réceptifs : la valorisation est réalisée selon l'application d'une formule intégrant un multiple de la marge brute et du résultat d'exploitation avant intéressement et participation ainsi que la trésorerie propre (i.e. hors dépôts des clients) de la société.
- Hébergements exclusifs : les sociétés concernées sont toutes propriétaires de leurs locaux et exploitent un hébergement de taille modeste. La valorisation est réalisée sur la base de l'actif net corrigé des plus ou moins-values latentes sur l'immobilier estimé sur rapport d'expert.

La valeur recouvrable ainsi obtenue est comparée à la valeur nette des écarts d'acquisition et une dépréciation est, le cas échéant, comptabilisée. Cette dépréciation figure dorénavant dans la ligne « Dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition », située entre le « Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition » et le « Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition ».

## **6.2 Conversion des comptes des filiales exprimés en devises**

Les comptes des sociétés étrangères sont convertis comme suit :

- Les bilans sont convertis au cours de change en vigueur en fin de période ;
- Les comptes de résultat sont convertis au cours moyen de la période ;
- L'effet net de la conversion des devises étrangères est enregistré en écart de conversion dans les capitaux propres.

## **6.3 Immobilisations incorporelles**

Les droits d'utilisation des photos sont amortis selon la durée du contrat de cession.

Les droits au bail des agences ne sont pas amortis mais font l'objet de tests de dépréciation tels que décrits au chapitre 6.1 Ecarts d'acquisition. Ces tests consistent à comparer la valeur nette comptable de l'actif avec sa valeur actuelle.

Une dépréciation est comptabilisée si cela est jugé nécessaire.

Lors des regroupements d'entreprises, une marque peut être qualifiée d'actif identifiable. Dans ce cas, sa valorisation est estimée en fonction de la rémunération potentielle à laquelle le Groupe rémunérerait un intermédiaire (du type Agence de Voyage) qui distribuerait les produits de la marque.

La valeur de la marque comptabilisée ne peut excéder la valeur de l'écart d'acquisition avant allocation. Ainsi, aucune marque ne peut conduire à la reconnaissance d'un écart d'acquisition négatif. Les marques ne sont pas amorties. Des tests de dépréciation sont néanmoins réalisés annuellement selon la méthode des redevances (Royalty Relief method). Cette méthode des redevances est basée sur la notion selon laquelle la valeur d'une marque est calculée par référence aux revenus que le propriétaire de cette marque serait susceptible de percevoir en concédant à des tiers un droit d'utilisation. Au même titre que les écarts d'acquisition, la méthode s'appuie sur une approche de type DCF (Discounted Cash Flow).

Les logiciels et licences sont amortis linéairement sur une durée de 3 à 5 ans.

#### **6.4 Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles ont été initialement inscrites dans les comptes consolidés à leur coût d'acquisition, prix d'achat et frais accessoires inclus.

Compte tenu du caractère non significatif du montant des biens financés en crédit-bail, la méthode de retraitement n'est pas appliquée.

Le mode d'amortissement utilisé dans le Groupe est le mode linéaire.

Les amortissements sont pratiqués en fonction des durées estimées d'utilisation suivantes :

Constructions :	linéaire 20 à 50 ans
Agencements :	linéaire 5 à 10 ans
Installations :	linéaire 5 à 10 ans
Matériel et outillage :	linéaire 3 à 5 ans
Matériel de transport :	linéaire 4 à 5 ans
Matériel informatique :	linéaire 3 à 5 ans
Mobiliers et matériel :	linéaire 3 à 10 ans

S'agissant de l'amortissement des constructions, les durées d'utilité de chaque actif sont appréciées en fonction de leurs caractéristiques propres.

#### **6.5 Immobilisations financières**

Elles comprennent principalement :

- Les titres de participation des sociétés non consolidées ;

La valeur brute des titres de participation des sociétés non consolidées figurant au bilan est constituée par leur coût d'acquisition.

La valeur d'inventaire des titres correspond à leur valeur d'utilité pour le Groupe, celle-ci tenant compte, notamment, de la quote-part de situation nette détenue et des perspectives de rentabilité. Une dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire ainsi définie est inférieure à la valeur d'acquisition.

- Les créances rattachées à des participations non consolidées ;
- Les dépôts de garantie.

## **6.6 Stocks**

Il s'agit essentiellement des stocks d'articles commercialisés par la filiale Livres et Objets du Monde dont l'inventaire est réalisé à la date de clôture, en fin d'exercice. Ils sont évalués selon la méthode PUMP. Le coût d'achat est composé du prix facturé par le fournisseur.

Les stocks obsolètes de livres à rotation lente font l'objet d'une dépréciation.

## **6.7 Valeurs mobilières de placement et disponibilités**

Les valeurs mobilières de placement figurent au bilan à leur prix d'acquisition ou leur valeur de marché si celle-ci est inférieure.

Les actions de SICAV sont enregistrées à leur coût d'acquisition hors droit d'entrée. Elles sont estimées à la clôture de l'exercice à leur valeur liquidative. Toutefois, les plus-values latentes ne sont pas constatées.

Les produits acquis sur les dépôts à terme restant au bilan ont été comptabilisés selon la méthode des intérêts courus.

## **6.8 Provisions**

Une provision est comptabilisée au bilan lorsque le Groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé, qu'elle peut être estimée de façon fiable et lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation sans contrepartie au moins équivalente attendue de celle-ci.

## **6.9 Impôts différés**

Les impôts différés sont calculés selon la méthode « bilancielle » pour les différences temporaires existant entre les bases comptables et les bases fiscales des actifs et des passifs figurant au bilan.

Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que :

- si leur récupération ne dépend pas des résultats futurs,
- ou si leur récupération est probable par suite de l'existence d'un bénéfice imposable attendu au cours de leur période de dénouement.

Les montants d'impositions différées actives et passives sont compensés pour une même entité fiscale.

A ce titre, un périmètre d'intégration fiscale existe au sein du groupe, ce dernier étant considéré comme une entité fiscale.



Le périmètre d'intégration fiscale Voyageurs du monde intègre les entités suivantes : Voyageurs du Monde (entité intégrante), Comptoir des voyages, Destinations en direct, Livres et objets du monde, Voyageurs au Japon.

Les actifs d'impôt relatifs aux déficits reportables et aux amortissements réputés différés sur les années antérieures sont comptabilisés lorsque leur récupération sur une durée raisonnable est probable.

## **6.10 Comptabilisation des transactions libellées en devises**

La méthode prévue pour la consolidation est similaire à celle du Plan Comptable Général français, à savoir la constatation des gains de change latents sur créances ou sur dettes en écart de conversion passif et à l'inverse, la constatation des pertes de change latentes sur ces mêmes actifs et passifs en écart de conversion actif. Dans le cas d'une perte de change latente, une provision est constatée.

## **6.11 Chiffre d'affaires**

Le fait générateur du rattachement au chiffre d'affaires d'une prestation de voyage vendue est directement lié à la date de départ du client. Toute prestation vendue sur l'exercice mais dont la date de départ a lieu sur l'exercice suivant, est comptabilisée en produit constaté d'avance. Les charges relatives à ces voyages et comptabilisées à la clôture sont traitées de manière symétrique en charges constatées d'avance.

Les avantages accordés correspondant au parrainage ou à la réduction sur chaque voyage sont considérés comme une réduction sur vente. Chaque réduction est donc comptabilisée lors de la vente correspondante en diminution de celle-ci.

Le chiffre d'affaires inclut aussi les commissions reçues des prestataires.

## **6.12 Marge brute**

La marge brute est un agrégat du résultat d'exploitation. Cette marge est calculée par différence entre le chiffre d'affaires voyage défini ci-dessus et toutes les charges directes (coût d'achat des prestations voyage, commissions versées aux intermédiaires éventuels et charges de personnel des guides).

## **6.13 Résultat d'exploitation et résultat exceptionnel**

Le résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition est celui provenant des activités dans lesquelles l'entreprise est engagée dans le cadre de ses affaires ainsi que les activités annexes qu'elle assume à titre accessoire ou dans le prolongement de ses activités normales.

Le résultat exceptionnel résulte des événements ou opérations inhabituels distincts de l'activité et qui ne sont pas censés se reproduire de manière fréquente et régulière.

## 6.14 Engagements hors bilan

En accord avec le référentiel ANC 2020-01, les provisions pour indemnités de départ à la retraite ne sont pas comptabilisées mais figurent en engagements hors-bilan (§ 8.13.1).

En ce qui concerne les engagements pour indemnités de départ à la retraite, les modalités de calcul reposent sur les hypothèses suivantes :

- Le départ à la retraite est à l'initiative des salariés,
- L'âge de départ à la retraite est arrêté à 62 ans,
- L'utilisation des dernières tables de mortalité publiées par l'INSEE (T68 2014),
- Conformément à la recommandation 2003-R-01 du CNC, le Groupe a retenu le taux Iboxx Euro Corporate AA+ 10 ans de 3,77% au 31 décembre 2022,
- La progression des salaires est de l'ordre de 3 % par an,
- Un taux de probabilité de présence déterminé en fonction :
  - Du taux de rotation des salariés des filiales du Groupe calculé sur une moyenne de 3 ans et constitué seulement des démissions
  - Des annuités restantes à obtenir pour le salarié avant d'atteindre l'âge de la retraite,
- L'application d'un taux de charges sociales de 50 % sur la totalité de la population.

A fin 2022, les engagements de retraite s'élevaient à 2 219 milliers d'euros contre 2 551 milliers d'euros fin 2021.

Les autres engagements hors bilan (reçus ou donnés) sont détaillés par nature dans la note 8.13.

## 7 COMPARABILITE DES COMPTES ET EVOLUTION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Les évolutions du périmètre de consolidation intervenues au cours de l'exercice 2022 sont les suivantes :

### Premier semestre

- Acquisition de 5 % du capital de Voyageurs Sur Le Nil, le pourcentage d'intérêt dans cette société augmente ainsi de 51 % à 56 %. L'opération a généré un écart d'acquisition de + 30 milliers d'euros.

### Second semestre

- Acquisition de 51 % du capital d'Eurofun Group. L'opération a généré un écart d'acquisition de + 19 706 milliers d'euros.
- Acquisition de 62,62 % du capital d'Extraordinary Journeys. L'opération a généré un écart d'acquisition de + 6 946 milliers d'euros.
- Acquisition de 100 % du capital de la SASU Pedestria. L'opération a généré un écart d'acquisition de 593 milliers d'euros.
- Acquisition de 35% du capital de La Malle Postale. L'opération a généré un écart d'acquisition de +347 milliers d'euros.

Ces écarts d'acquisition, générés sur le second semestre, peuvent être considérés comme provisoires dans la mesure où l'exercice d'allocation du prix d'acquisition n'est pas encore finalisé.

## 8 NOTES RELATIVES AU BILAN

### 8.1 Immobilisations incorporelles

Le tableau ci-dessous reflète le détail des immobilisations incorporelles au 31 décembre 2022 :

en milliers d'euros	31/12/2022			31/12/2021
	Montant brut	Amortissements et provisions	Montant net	Montant net
Ecarts d'acquisition	70 358	( 10 033)	60 326	34 883
Licences, logiciels	15 362	( 13 634)	1 728	2 256
Frais d'établissement	30	( 30)		40
Droit au bail	2 205	( 233)	1 972	1 878
Marques	17 848	( 1 707)	16 141	15 280
Autres immo. Incorporelles	7 437	( 6 372)	1 066	988
<b>TOTAL</b>	<b>113 241</b>	<b>( 32 009)</b>	<b>81 232</b>	<b>55 326</b>

Le poste « Marques » comprend principalement les marques « Allibert Trekking » pour 9 millions d'euros, « Terres d'Aventure » pour 3,3 millions d'euros, « Nomade Aventure » pour 1,3 millions d'euros, « Voyageurs en Egypte » pour 1,3 millions d'euros, « Radweg-Reisen » pour 1,3 millions d'euros, « Tourbook » pour 0,5 million d'euros et « Uniktour » pour 0,3 million d'euros.

Les principales variations hors écarts d'acquisition s'analysent de la façon suivante :

	Montant brut	Amortissements et provisions	Montant net
<b>31/12/2021</b>	<b>38 093</b>	<b>( 17 651)</b>	<b>20 442</b>
Acquisitions (dotations)	1 126	( 1 885)	( 759)
Cessions (reprises)	( 441)	415	( 26)
Mouvements de périmètre	4 126	( 2 875)	1 250
Reclassement	116	( 29)	87
Différence de conversion	( 138)	49	( 88)
<b>31/12/2022</b>	<b>42 883</b>	<b>( 21 976)</b>	<b>20 907</b>

Les investissements de l'exercice sont principalement relatifs à l'acquisition de logiciels et de licences informatiques pour Voyageurs du Monde (310 milliers d'euros) ainsi qu'à la constitution d'une photothèque pour Voyageurs du Monde (201 milliers d'euros).

Les différences de conversion sont liées essentiellement à la variation du cours de change de la livre sterling contre l'euro entre les deux exercices.

Les autres variations n'appellent pas de commentaire particulier.

## 8.2 Écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition à durée de vie non limitée ne sont plus amortis.

Les principales variations des écarts d'acquisition s'analysent de la façon suivante :

	Montant brut	Amortissements et provisions	Montant net
<b>31/12/2021</b>	<b>44 115</b>	<b>( 9 232)</b>	<b>34 883</b>
Acquisitions	27 622	0	27 622
Dotations aux amort. et dép.	0	( 1 000)	( 1 000)
Cessions (reprises)	0	0	0
Reclassement	0	0	0
Différence de conversion	( 1 378)	200	( 1 178)
<b>31/12/2022</b>	<b>70 358</b>	<b>( 10 033)</b>	<b>60 326</b>

Le tableau ci-dessous reflète le détail des écarts d'acquisition au 31 décembre 2022 :

Sociétés	31/12/2021	Acquisitions	Dotation aux amort. et dép.	Écarts de conversion	31/12/2022
Allibert	72				72
Bahia	9				9
Destination en Direct	3				3
Erta Ale Développement	11 651				11 651
Terres d'Aventure (SVP)	960				960
Terres d'Aventure	35				35
Comptoir des Voyages	306				306
Uniktour	959				959
Chamina Sylva	232				232
La Pèlerine	180				180
KE Limited	9 258		(1 000)	(448)	7 810
Mickeldore	3 062			(161)	2 901
Loire Valley Travel	270				270
Voyageurs du Monde UK	7 885			(415)	7 470
Eurofun / Eurobike		19 706			19 706
Extraordinary Journeys		6 946		(156)	6 790
Pedestria		593			593
La Malle Postale		347			347
Voyageurs sur le Nil		30			30
<b>TOTAL</b>	<b>34 883</b>	<b>27 622</b>	<b>(1 000)</b>	<b>(1 180)</b>	<b>60 325</b>

Les écarts d'acquisition constatés sur les entités Eurofun, Extraordinary Journeys, Pedestria et La Malle Postale sont issus de la prise de participation du Groupe dans ces filiales.

L'augmentation de l'écart d'acquisition sur la société Voyageurs Sur Le Nil provient de l'acquisition d'une quote-part d'intérêts minoritaires par Voyageurs du Monde.

Le Groupe a réalisé des analyses de sensibilité combinées au taux d'actualisation (de +1,0% à -1,0%), au taux de croissance (de -0,5% à +0,5%) et au taux de marge sur l'EBITDA (de -1,0% à +1,0%). La marge des tests (headroom), qui correspond à l'écart entre la valeur d'utilité et la valeur nette comptable ainsi que les impacts des variations d'hypothèses clés sur cette marge (headroom) démontrent que la valeur recouvrable est supérieure à la valeur comptable pour toutes les entités sauf KE Adventure Travel Limited où une dépréciation de l'écart d'acquisition a été constatée.

La colonne « Ecart de conversion » restitue la variation des écarts d'acquisition relative à la différence de conversion entre les deux exercices : variation du cours de change de la livre sterling pour KE Adventure Travel Limited, Mickeldore et Voyageurs Du Monde UK ; et du dollar américain contre l'euro pour Extraordinary Journeys.

### 8.3 Immobilisations corporelles

Le tableau ci-dessous reflète le détail des immobilisations corporelles au 31 décembre 2022 :

en milliers d'euros	31/12/2022			31/12/2021
	Montant brut	Amortissements et provisions	Montant net	Montant net
Terrains	300		300	307
Constructions	10 499	( 6 312)	4 187	2 737
Installations techniques	14 250	( 9 917)	4 333	580
Autres immobilisations corporelles	34 488	( 30 444)	4 044	4 093
Immobilisations en cours	839		839	630
Avances et acomptes sur immobilisations	1		1	1
<b>TOTAL</b>	<b>60 377</b>	<b>( 46 673)</b>	<b>13 704</b>	<b>8 348</b>

Les principales variations s'analysent de la façon suivante :

	Montant brut	Amortissements et provisions	Montant net
<b>31/12/2021</b>	<b>46 580</b>	<b>( 38 232)</b>	<b>8 348</b>
Acquisitions (dotations)	4 410	( 2 759)	1 651
Cessions (reprises)	( 1 909)	1 456	( 454)
Mouvements de périmètre	12 599	( 7 971)	4 628
Reclassement	( 54)	( 8)	( 62)
Différence de conversion	( 1 249)	842	( 407)
<b>31/12/2022</b>	<b>60 377</b>	<b>( 46 673)</b>	<b>13 704</b>

Les acquisitions correspondent essentiellement à des travaux de maintenance des agences et des hébergements.

Les différences de conversion sont essentiellement liées à la variation des cours de change de la livre égyptienne contre l'euro entre les deux exercices.

## 8.4 Immobilisations financières et titres mis en équivalence

Le tableau ci-dessous reflète le détail des immobilisations financières au 31 décembre 2022 :

en milliers d'euros	31/12/2022		31/12/2021	
	Montant brut	Amortissements et provisions	Montant net	Montant net
Titres de participation non consolidés	305	( 277)	28	27
Prêts et autres immobilisations financières	2 768	( 90)	2 678	1 960
<b>Immobilisations financières</b>	<b>3 073</b>	<b>( 367)</b>	<b>2 706</b>	<b>1 987</b>
<b>Titres mis en équivalence</b>	<b>917</b>		<b>917</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>3 990</b>	<b>( 367)</b>	<b>3 623</b>	<b>1 987</b>

Les titres mis en équivalence correspondent à ceux de La Malle Postale, filiale acquise en fin d'exercice à hauteur de 35% de son capital.

### 8.4.1 Titres de participation :

en milliers d'euros	31/12/2022	31/12/2021
Montant brut	305	696
Dépréciation	( 277)	( 669)
<b>TOTAL</b>	<b>28</b>	<b>27</b>

Les caractéristiques des principales sociétés non consolidées sont les suivantes (en milliers d'euros) :

	% de contrôle	% d'intérêt	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Capitaux propres	CA	Résultat net	Date des données publiées
Aventure Ecuador	40,00%	37,49%	1	( 1)	0	29	104	( 1)	31/12/2021
Nocito	36,36%	34,07%	27		27	38	49	( 1)	31/12/2020
Fairmoove	1,65%	1,65%	75	( 75)	0	1 285	397	( 996)	31/12/2021
Carwatt SAS	5,13%	5,13%	200	( 200)	0	( 290)	414	( 715)	31/12/2021
<b>TOTAL</b>			<b>303</b>	<b>( 276)</b>	<b>27</b>				

Ces sociétés n'étant soit ni contrôlées par le Groupe, ni d'importance significative sont exclues du périmètre de consolidation.

### 8.4.2 Prêts et autres immobilisations financières :

en milliers d'euros	31/12/2022	31/12/2021
Prêts aux filiales	1	2
Prêts au personnel	57	88
Dépôts et cautionnements	2 099	1 831
Autres immobilisations financières	484	39
Capital souscrit non appelé	36	0
<b>TOTAL</b>	<b>2 678</b>	<b>1 960</b>

Les prêts aux filiales et participations sont constitués de prêts à des entités non consolidées.

## 8.5 Stocks et en-cours

Le tableau ci-dessous reflète le détail des stocks et en-cours :

en milliers d'euros	31/12/2022	31/12/2021
Montant brut	1 458	367
Dépréciation	( 27)	( 39)
<b>TOTAL</b>	<b>1 431</b>	<b>328</b>

Les stocks sont composés principalement des stocks de livres et articles de voyage de la librairie Livres et Objets du Monde, ainsi que des magazines et catalogues vendus par les filiales du sous-groupe Eurofun.

## 8.6 Créances d'exploitation

Les créances d'exploitation, autres créances et comptes de régularisation se répartissent et varient d'un exercice à l'autre comme suit :

en milliers d'euros	31/12/2022	31/12/2021
Clients et comptes rattachés	105 001	55 899
Dépréciations des créances clients	( 35)	( 166)
<b>Sous-total créances clients et comptes rattachés</b>	<b>104 966</b>	<b>55 733</b>
Avances et acomptes versés	1 066	556
Organismes sociaux	276	1 535
Etat	4 710	10 263
Autres créances d'exploitation	5 640	4 386
Créances diverses hors exploitation	960	2 811
Impôts différés actifs	1 768	4 587
Ecart de conversion actif	1 159	331
Charges constatées d'avance	38 108	16 402
Charges à répartir	618	731
<b>Sous-total autres créances et comptes de régularisation</b>	<b>54 305</b>	<b>41 602</b>
<b>TOTAL CREANCES</b>	<b>159 270</b>	<b>97 336</b>

Les comptes clients correspondent principalement aux factures émises par le Groupe pour des départs postérieurs à la date d'arrêté diminués des acomptes reçus des clients. La variation des créances avec l'Etat correspond à l'aide sur les coûts fixes d'un montant de 9,7 millions d'euros, demandée pour l'ensemble des sociétés françaises du Groupe et perçue au début de l'exercice. Les autres créances d'exploitation correspondent principalement aux avoirs et remises reçus ou à obtenir. L'ensemble de ces créances est recouvrable sur une durée inférieure à un an.



Les avances et acomptes correspondent d'une part aux montants versés aux fournisseurs de prestations de voyages pour lesquels les factures n'ont pas encore été reçues et d'autre part aux acomptes sur prestations non fournies.

Les charges constatées d'avance comprennent les factures fournisseurs enregistrées par le Groupe pour des prestations dont la date de départ est postérieure à la date d'arrêté.

L'analyse des impôts différés est réalisée au § 9.4 de la présente annexe.

## 8.7 Trésorerie nette

La trésorerie est constituée des disponibilités et des équivalents de disponibilités dont les valeurs mobilières répondant aux critères. Elle est structurée comme suit :

en milliers d'euros	31/12/2022	31/12/2021
Equivalents de trésorerie	185	193
Disponibilités	279 335	232 148
<b>Trésorerie à l'actif</b>	<b>279 520</b>	<b>232 341</b>
Concours bancaires courants	( 458)	( 15)
<b>TRESORERIE NETTE</b>	<b>279 063</b>	<b>232 326</b>

La variation du solde brut de trésorerie est expliquée dans le tableau des flux de trésorerie.

La trésorerie du Groupe s'élève à 279,1 millions d'euros, soit une progression de 20,12 % par rapport au 31 décembre 2021. Son évolution doit être étudiée en intégrant les éléments de trésorerie et équivalents de trésorerie. Les placements réalisés dans des comptes à terme de grandes banques françaises (classés sous la rubrique « disponibilités »), répondent donc à la définition de la trésorerie dans la mesure où ils ont une durée de liquidité de moins de 3 mois.

## 8.8 Capitaux propres consolidés

### 8.8.1 Composition du capital social

Le capital social de Voyageurs du Monde SA est composé de 3 778 686 actions de 1 euro au 31 décembre 2022 incluant 22 198 actions détenues par le fonds commun de placement des salariés et les salariés de la Société.

### 8.8.2 Plans d'attribution gratuite d'actions au bénéfice des salariés du Groupe

	Nomade Aventure	Comptoir des Voyages	EAD		Voyageurs UK	DED
Date d'autorisation par l'AG	12/06/2014	08/06/2016	02/06/2016	17/06/2019	25/04/2018	29/05/2018
Nombre total d'actions gratuites attribuées	666	945	21 528	7 000	10 000	5 035
Date effective d'attribution	12/06/2018	07/06/2018	02/06/2018	17/06/2020	25/04/2019	16/10/2021
Augmentation de capital potentielle	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Conditions d'attribution	Maintien de la fonction des salariés dans l'entreprise à la date effective d'attribution	Présence d'un an	Présence d'un an	Présence d'un an	Présence d'un an	Présence d'un an
Montant de la charge comptabilisée sur la période						
Montant de la provision totale	99	112	143		95	34

### 8.8.3 Capital potentiel et résultat par action

#### Calcul du résultat de base :

Le calcul du résultat net par action ordinaire est effectué en divisant le résultat net par le nombre d'actions ordinaires hors actions auto-détenues dans le contrat de liquidité en fin d'exercice, soit 3 778 686 actions moins 2 390 actions, soit 3 776 296 actions .

#### Calcul du résultat dilué :

Le résultat dilué par action est calculé en augmentant le nombre moyen pondéré d'actions en circulation du nombre d'actions qui résulterait de la conversion de toutes les actions ordinaires ayant un effet potentiellement dilutif.

Le Groupe a émis le 29 avril 2021 un emprunt obligataire pour un montant de 75 millions d'euros, il s'agit d'un instrument financier dont l'exercice occasionnerait une augmentation de capital, ayant donc théoriquement un effet sur le calcul du résultat dilué par action.

Au titre de l'exercice 2021, conformément à l'avis OEC 27 §3, dans la mesure où le résultat net de base par action était négatif, le résultat dilué par action était identique au résultat de base par action, l'effet dilutif de l'instrument financier ne pouvant être alors qualifié.

En 2022, le calcul du résultat dilué par action se présente de la façon suivante :

	31/12/2022
Résultat net revenant au Groupe (en milliers d'euros)	29 896
Ajustements :	
- Montant des intérêts sur 12 mois net d'IS	2 735
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires utilisé pour le calcul du résultat dilué par action (en milliers)	4 572
<b>Résultat dilué par action (en euro par action)</b>	<b>7,14</b>

## 8.9 Provisions

Les provisions pour risques et charges se décomposent de la façon suivante :

En milliers d'euros	31/12/2022	31/12/2021
Provisions pour litiges	582	670
Provisions pour pertes de change latentes	113	113
Provisions pour risques	237	341
Provisions pour charges	24	12
<b>Sous-total provisions</b>	<b>955</b>	<b>1 136</b>
Ecarts d'acquisition négatifs, nets	165	165
<b>Total provisions</b>	<b>1 120</b>	<b>1 300</b>

Les provisions comprennent essentiellement des provisions pour litiges avec les clients et les salariés et pour risques fournisseurs.

Les écarts d'acquisition négatifs sont relatifs aux plans d'attributions gratuites d'actions octroyés à des salariés d'EAD, Comptoir des voyages, Voyageurs UK et Nomade Aventure.

Les principales variations s'analysent de la façon suivante :

En milliers d'euros	
<b>31/12/2021</b>	<b>1 300</b>
Dotations	690
Reprises	( 965)
Mouvements de périmètre	107
Reclassement	( 1)
Différence de conversion	( 11)
<b>31/12/2022</b>	<b>1 120</b>

## 8.10 Dettes financières

Les dettes financières se décomposent de la manière suivante :

en milliers d'euros	31/12/2022	31/12/2021
Emprunts obligataires convertibles	122 962	127 640
Emprunts obligataires	1 000	1 000
Emprunts auprès des établissements de crédit	7 381	4 315
Autres emprunts et dettes assimilées	242	306
Intérêts courus sur emprunts	4 508	2 326
Concours bancaires courants	458	15
Comptes courants associés	40	31
<b>TOTAL</b>	<b>136 590</b>	<b>135 633</b>

Les principales variations des emprunts (hors intérêts courus, concours bancaires courants et comptes courants d'associés) s'analysent de la façon suivante :

En milliers d'euros	
<b>31/12/2021</b>	<b>133 261</b>
Intérêts courus sur emprunt obligataire	0
Remboursement d'emprunt	( 5 959)
Mouvements de périmètre	9 139
Reclassement	( 4 879)
Différence de conversion	22
<b>31/12/2022</b>	<b>131 584</b>

Sur la période, le Groupe a également procédé à la conversion d'obligations en 55 027 actions, conduisant ainsi à une augmentation des capitaux propres à hauteur de 4 678 milliers d'euros.

Les deux emprunts obligataires convertibles en actions ordinaires nouvelles de la Société (OCA) d'un total de 130 000 millions d'euros ont les caractéristiques suivantes :

	OCA 1	OCA 2
Nombre d'obligations émises	882 351	651 441
Prix unitaire de souscription	85 €	85 €
Durée	7 ans	7 ans
Taux d'intérêts annuels	3%	3%
Modalités de paiements des intérêts	In fine, en numéraire en cas de remboursement des OCA, en actions de la Société en cas de conversion des OCA	Annuellement
Modalités de conversion	Les obligations seront converties automatiquement et de plein droit en actions nouvelles de la Société dans les cas suivants : en cas de survenance, postérieurement au 30 avril 2025 d'un changement de contrôle ou à la date d'échéance. Il n'y a donc pas de risque de non conversion	Les obligations sont convertibles à la main du porteur tout au long de la vie de l'OCA et automatiquement en actions à son échéance. Une partie a déjà fait l'objet de conversion en actions.

Les échéances relatives aux emprunts bancaires se décomposent comme suit :

En milliers d'euros	31/12/2022
A moins d'un an	3 574
De un à cinq ans	4 263
A plus de cinq ans	128 753
<b>Total</b>	<b>136 590</b>

## 8.11 Dettes d'exploitation

Les dettes d'exploitation et autres dettes se décomposent comme suit :

en milliers d'euros	31/12/2022	31/12/2021
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>33 662</b>	<b>20 558</b>
Clients - avances et acomptes reçus	2 091	33
Dettes sociales	18 130	7 090
Dettes fiscales	9 168	2 130
Autres dettes d'exploitation	6 949	26 901
Dettes sur acquisitions d'immobilisations	613	56
Autres dettes	1 111	1 225
Produits constatés d'avance	187 206	97 969
Ecart de conversion passif	992	318
<b>Autres dettes et comptes de régularisation</b>	<b>226 259</b>	<b>135 721</b>
<b>Total dettes et comptes de régularisation</b>	<b>259 922</b>	<b>156 278</b>

Les produits constatés d'avance correspondent aux prestations facturées pour un départ postérieur à la date d'arrêt. Leur montant est donc fonction de l'importance du carnet de commande en date d'arrêt. Leur variation est importante au 31 décembre 2022 en raison de la reprise d'activité suite à la période de crise sanitaire (confinement, destinations fermées ou soumises à des restrictions sanitaires).

L'ensemble des dettes a une échéance inférieure à un an.

## 8.12 Instruments financiers

Le Groupe utilise des contrats d'achats à terme de devises (de dollars essentiellement) contre euros pour couvrir ses futurs achats de prestations de voyage libellées en devise. Les couvertures sont réalisées et ajustées régulièrement sur la base du carnet de commande analysé périodiquement.

Le portefeuille d'instruments financiers est le suivant :

	31/12/2022		31/12/2021		31/12/2020	
	Position globale en milliers d'euros	Cours moyen euro contre devise	Position globale en milliers d'euros	Cours moyen euro contre devise	Position globale en milliers d'euros	Cours moyen euro contre devise
Achats à terme dollars	25 317	0,9540	12 056	0,8555	35	0,8764
Achats à terme autres devises	18 894	N/A	2 181	N/A	621	N/A
Vente à terme devises		N/A	168	N/A	310	N/A

Par ailleurs, en contrepartie de l'obtention d'un prêt d'un montant de 7.500.000 € à taux variable, Voyageurs du Monde a réalisé une opération de swap de taux dont les caractéristiques sont les suivantes :

Date de commencement	28/01/2016
Date d'échéance trimestrielle	20 du 1 <sup>er</sup> mois de chaque trimestre
Date d'échéance finale	05/01/2023
Montant nominal de référence	7.500 K€
Montant notionnel au 30/06/2022	902 K€
Taux garanti	0,43 %
	EURIBOR 3M
Taux de référence	0,43 %
Taux payé	0%, si EURIBOR 3M < 0%
Taux reçu	EURIBOR 3M, si > 0%

En application du règlement ANC 2015-05 du 2 juillet 2015, le résultat de couverture est reconnu, de manière symétrique, en charge financière au même rythme que les flux d'intérêts générés par l'emprunt couvert.

## 8.13 Autres engagements hors bilan

### 8.13.1 *Engagements donnés*

Ils sont similaires à ceux au 31 décembre 2021, qui se répartissaient comme suit :

en milliers d'euros	31/12/2022	31/12/2021
- Cautions données (1)	13 215	10 469
- Nantissement sur comptes à terme (2)	14 000	14 000
- Lettres de garantie fournisseurs	293	265
- Contrats d'affrètement aérien	338	320
- Indemnités de départ à la retraite (3)	2 219	2 551
- Hypothèque sur mobilier	52	52
- Garantie donnée par Comptoir des Voyages	19	18
<b>TOTAL ENGAGEMENTS DONNES</b>	<b>30 065</b>	<b>27 605</b>

- (1) Les cautions données correspondent principalement aux cautions données par Voyageurs du Monde au bénéfice de certaines filiales du Groupe, notamment aux filiales anglaises au profit de la Civil Aviation Authority, d'Accelerant (garant licence ABTA) et de CheckOut (prestataire de paiement).
- (2) Le nantissement sur comptes à terme a été donné par plusieurs société du Groupe à ATRADIUS CREDIT INSURANCE NV et à GROUPAMA en contrepartie de l'obtention de la garantie professionnelle d'agent de voyages.
- (3) Le calcul des indemnités de départ à la retraite est expliqué en note 6.14.

### 8.13.2 *Engagements reçus*

La société Comptoir Des Voyages a des franchises pour travaux d'un montant total restant de 22 milliers d'euros.

Pour sa succursale située à Bruxelles, Voyageurs du Monde dispose d'une ligne de crédit auprès de la Fortis Banque Bruxelles en contrepartie de l'obtention d'une caution bancaire solidaire au profit :

- De l'Administration de la Commission Communautaire Française – Service Tourisme Bruxelles (20 milliers d'euros)
- De l'International Air Transport Association (83 milliers d'euros).

La société Uniktour dispose aussi d'une ligne de crédit d'un montant de 100 000 CAD.

### 8.13.3 *Engagements réciproques*

Voyageurs du Monde bénéficie d'une promesse de vente (call) portant sur 30,85% des titres de la société Uniktour exerçable le 1er janvier 2023. Concomitamment Voyageurs du Monde a octroyé aux vendeurs une promesse d'achat (put) exerçable symétriquement. En outre, Voyageurs du Monde a accordé aux vendeurs des promesses d'achat d'une partie des titres qu'elle ne détient pas exerçables

entre le 1er janvier 2019 et le 1er janvier 2023. Leurs prix sont fonction des marges opérationnelles des deux exercices précédents les levées d'option.

Concernant Voyageurs du Monde UK, à la suite de modifications, les minoritaires bénéficient d'une promesse d'achat (put) exerçable sur la base des comptes clos au 31/12/2022 ou au 31/12/2023. Voyageurs du Monde bénéficie d'une promesse de vente (call) exerçable sur la base des comptes clos au 31/12/2023 ou au 31/12/2024. Leurs prix sont fonction des marges opérationnelles de l'exercice et du niveau de trésorerie nette.



## 9 NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

### 9.1 Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation comparatif se présente de la manière suivante :

en milliers d'euros	31/12/2022	31/12/2021
<b>Chiffres d'affaires</b>	497 281	151 693
Coûts des prestations vendues	( 338 555)	( 104 594)
<b>Marge brute</b>	<b>158 726</b>	<b>47 099</b>
<i>Taux de marge brute</i>	31,92%	31,05%
Autres produits d'exploitation	3 895	10 814
Services extérieurs	( 30 846)	( 15 480)
Charges de personnel	( 78 049)	( 33 185)
Autres charges d'exploitation	( 615)	( 153)
Impôts et taxes	( 1 690)	( 1 281)
<b>EBITDA (*)</b>	<b>51 421</b>	<b>7 814</b>
<i>Dotations aux amortissements d'exploitation (net)</i>	( 4 757)	( 3 871)
<i>Dotations aux provisions d'exploitation</i>	( 685)	( 559)
<i>Reprise de provisions d'exploitation</i>	1 003	672
Dotations nettes aux amortissements et provisions	( 4 439)	( 3 758)
<i>Sous-total charges d'exploitation</i>	( 115 639)	( 53 858)
<b>Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et aux dépréciations des écarts d'acquisition</b>	<b>46 982</b>	<b>4 056</b>
Dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	( 1 000)	( 3 000)
<b>Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et aux dépréciations des écarts d'acquisition</b>	<b>45 982</b>	<b>1 056</b>

\* *Earnings before interest, tax, depreciation and amortization : équivalent de l'EBE*

Le résultat d'exploitation s'établit à 45 982 milliers d'euros au 31 décembre 2022, en forte augmentation par rapport au 31 décembre 2021. Cette nette amélioration s'explique par la reprise de l'activité au cours du premier semestre 2022 qui a permis de dégager une marge brute de 158 726 milliers d'euros au 31 décembre 2022, contre 47 099 milliers d'euros au 31 décembre 2021. La reprise d'activité a également conduit à une augmentation des charges d'exploitation, notamment liée à la fin progressive de l'activité partielle.

De plus, les acquisitions opérées en juillet dernier ont permis également d'augmenter le résultat de manière significative.

#### 9.1.1 *Chiffre d'affaires*

L'activité reprenant, le chiffre d'affaires consolidé d'un montant de 497,3 millions d'euros est en très forte augmentation par rapport à l'exercice précédent. Cette progression concerne les deux principales activités du Groupe (sur-mesure et aventure).

### 9.1.2 Marge brute

La marge brute est en hausse et passe de 31,05 % au 31 décembre 2021 à 31,92 % au 31 décembre 2022. Malgré le contexte, le Groupe avait maintenu son niveau de marge lors de l'exercice précédent.

### 9.1.3 Services extérieurs

Les services extérieurs, à 30,8 millions d'euros, sont en forte augmentation (99,3%) par rapport à décembre 2021. Cette hausse est dû à l'arrêt progressif des différentes mesures de restrictions budgétaires prises dans toutes les sociétés du Groupe dès le début de la crise sanitaire.

### 9.1.4 Charges de personnel

Les charges de personnel s'élèvent à 78,0 millions d'euros au 31 décembre 2022 et augmentent de façon significative, principalement sous l'effet de (1) la fin de l'activité partielle mise en place depuis mars 2020 (crise sanitaire) et (2) les recrutements faits pour faire face à la reprise d'activité. Les aides sur les charges de personnel se sont élevées à 3,7 millions d'euros en 2022.

### 9.1.5 EBITDA

L'EBITDA s'établit à 51,4 millions d'euros, à comparer avec 7,8 millions d'euros au 31 décembre 2021, du fait de la reprise de l'activité et donc de l'augmentation du chiffre d'affaires. Les charges d'exploitation ont également fortement augmenté en lien avec la baisse d'activité et aux mesures de restrictions budgétaires qui avaient été prises dès le début de la crise sanitaire.

### 9.1.6 Dotations nettes aux amortissements et provisions

en milliers d'euros	31/12/2022	31/12/2021
Dotations nettes aux amortissements	( 4 757)	( 3 871)
Dotation nettes aux provisions	318	113
<b>Total dotation nette des reprises</b>	<b>( 4 439)</b>	<b>( 3 758)</b>

La dotation nette aux amortissements augmente de 0,9 million d'euros et principalement liée aux amortissements des immobilisations corporelles (vélos) des entités du sous-groupe EuroFun.

### 9.1.7 EBIT

Sous l'effet des éléments précédemment énoncés, l'EBIT est en nette progression, à +44,9 millions d'euros.

## 9.2 Résultat financier

Le résultat financier se décompose comme suit :

en milliers d'euros	31/12/2022	31/12/2021
Charges et produits d'intérêt	( 3 742)	( 2 413)
Profits / pertes de change	( 53)	( 71)
Dotations et reprises aux dépréciations et provisions	11	( 695)
Autres produits et charges financiers	740	219
<b>TOTAL</b>	<b>( 3 044)</b>	<b>( 2 959)</b>

Les charges d'intérêt correspondent essentiellement aux intérêts calculés sur les obligations convertibles en actions émises fin avril 2021 et en juillet 2021, pour un total de 130 millions d'euros.

## 9.3 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel se décompose comme suit :

en milliers d'euros	31/12/2022	31/12/2021
Opérations de gestion	16	74
Opérations en capital	19	751
Dotations et reprises aux provisions et dépréciations exceptionnelles	114	1 310
<b>TOTAL</b>	<b>150</b>	<b>2 135</b>

Les produits exceptionnels de l'exercice précédent correspondaient à la cession d'un actif immobilier de Voyageurs du Monde pour 0,8 millions d'euros ainsi que la reprise de dépréciation sur la marque Voyageurs d'Egypte pour 1,3 millions d'euros.

## 9.4 Analyse de l'impôt

Les tableaux ci-dessous reflètent le détail des impôts au 31 décembre 2022 :

### 9.4.1 *Charge d'impôt de l'exercice*

en milliers d'euros	31/12/2022	31/12/2021
Impôt exigible	( 6 565)	( 395)
Impôt différé	( 3 161)	( 191)
<b>Total impôt sur les résultats comptabilisé</b>	<b>( 9 727)</b>	<b>( 586)</b>
Résultat avant impôt	43 087	232
Charge d'impôt du Groupe	( 9 727)	( 586)
<b>Taux facial d'impôt du groupe rapporté au résultat courant en %</b>	<b>22,57%</b>	<b>252,02%</b>

Le taux théorique retenu au titre de l'exercice 2022 est de 25 %.

En 2021, l'écart entre le taux théorique – alors de 26,5 % - et le taux facial était principalement lié aux différences permanentes en consolidation, incluant la dépréciation de l'écart d'acquisition Voyageurs du Monde UK / Original Travel et la reprise de dépréciation de la marque « Voyageurs en Egypte » et qui correspondaient à des éléments non fiscalisés.

La preuve d'impôts peut s'analyser ainsi au titre de l'exercice 2022 :

En milliers d'euros	31/12/2022
<b>Résultat net des entreprises intégrées</b>	<b>33 360</b>
Impôt exigible	(6 565)
Impôt différé	(3 161)
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>43 087</b>
Taux d'imposition normal applicable en France (%)	25,00%
<b>Charge d'impôt théorique</b>	<b>10 772</b>
Incidence des :	
Différences permanentes	389
Crédit d'impôts	996
Effet de la non reconnaissance d'impôts différés actifs sur les déficits fiscaux reportables	(218)
Utilisation de déficits fiscaux antérieurement non activés	248
Limitation des impôts différés sur déficits fiscaux	(115)
Effet des différentiels de taux	185
Retenue à la source	(362)
Contribution additionnelle	(78)
<b>Charge d'impôt effectivement constatée</b>	<b>9 727</b>
<b>Taux d'impôt effectif (%)</b>	<b>22,57%</b>

#### 9.4.2 Intégration fiscale

Le Groupe est composé d'un Groupe d'Intégration Fiscale au 31 décembre 2022, dont la société intégrante est Voyageurs du Monde. Les sociétés en faisant partie sont Voyageurs Du Monde, Comptoir Des Voyages, Destinations En Direct, Livres Et Objets Du Monde et Voyageurs Au Japon.

#### 9.4.3 Ventilation des actifs et passifs d'impôts différés par catégorie

Montant net par catégorie (en milliers d'euros)	31/12/2022		31/12/2021	
	I.D. Actif	I.D. Passif	I.D. Actif	I.D. Passif
Sur différences temporaires	1 681	0	396	0
Sur reports fiscaux déficitaires	87	0	4 191	0
<b>TOTAL</b>	<b>1 768</b>	<b>0</b>	<b>4 587</b>	<b>0</b>

Des impôts différés sont constatés sur les déficits des filiales dont le résultat, sauf évènement imprévisible, sera bénéficiaire. En l'absence de dettes ou de créances d'impôts supérieures à 12 mois, les taux retenus pour le calcul des impôts différés sont :

- Pour les entités françaises : 25%
- Pour les sociétés étrangères : le taux d'impôt local.

## 10 Autres informations

### 10.1 Informations sectorielles

Les deux secteurs d'activité principaux du Groupe sont la vente de Voyages sur Mesure et la vente de Circuits d'Aventure. Chaque filiale est rattachée à son secteur dominant.

Au 31 décembre 2022, la répartition par secteur s'établit comme suit :

en milliers d'euros	Voyages sur Mesure	Circuits Aventure	Divers	Total
Chiffre d'affaires	293 884	201 944	1 453	<b>497 281</b>
Résultat d'exploitation avant DAP aux écarts d'acquisition	28 340	16 977	1 665	<b>46 982</b>
Immobilisations incorp. et corp.	27 606	67 328	2	<b>94 936</b>
- dont Ecart d'acquisition	15 567	44 758	0	<b>60 326</b>

Au 31 décembre 2021, la répartition par secteur s'établissait comme suit :

en milliers d'euros	Voyages sur Mesure	Circuits Aventure	Divers	Total
Chiffre d'affaires	92 963	58 068	679	<b>151 710</b>
Résultat d'exploitation avant DAP aux écarts d'acquisition	2 702	1 286	69	<b>4 056</b>
Immobilisations incorp. et corp.	20 968	42 705	1	<b>63 674</b>
- dont Ecart d'acquisition	9 162	25 721	0	<b>34 883</b>

### 10.2 Effectif moyen du Groupe

Au 31 décembre 2022, l'effectif moyen est de 1.567 personnes (contre 1.223 au 31 décembre 2021), dont 613 salariés à l'étranger.

### 10.3 Commentaires relatifs au tableau des flux de trésorerie

Le détail des grandes rubriques de la variation du besoin en fonds de roulement s'établit comme suit :

en milliers d'euros	31/12/2022	31/12/2021
Stocks et en-cours	100	65
Créances d'exploitation	( 24 210)	( 15 874)
Dettes d'exploitation	3 888	( 21 973)
Charges constatées d'avance	( 16 534)	( 9 285)
Produits constatés d'avance	58 659	22 371
Autres créances et autres dettes diverses	( 11 896)	478
<b>Variation du besoin en fonds de roulement</b>	<b>10 007</b>	<b>( 24 217)</b>

La nature de l'activité du Groupe dégage structurellement une ressource en fonds de roulement. En effet, le versement systématique d'un acompte par le client avant son départ génère un excédent de trésorerie. Le niveau de cette ressource en fonds de roulement au 31 décembre est dépendant du

niveau des prestations facturées pour des départs sur l'exercice suivant. Celui-ci se traduit dans le montant des produits constatés d'avance en fin d'exercice.

En 2022, suite à la reprise d'activité au deuxième semestre, les produits constatés d'avance ont augmenté (+58,7 millions d'euros) générant une ressource en fonds de roulement, complétée par la hausse des dettes d'exploitation de 3,9 millions d'euros.

L'augmentation du carnet de commandes explique également l'augmentation des créances clients (+24,2 millions d'euros) ainsi que celles des charges constatées d'avance (+16,5 millions d'euros), qui crée cette fois un besoin en fonds de roulement. L'augmentation des autres créances (+11,9 millions d'euros) contribue également à renformer le besoin en fonds de roulement.

En conséquence de ces mouvements, la ressource en fonds de roulement a augmenté de 10 millions d'euros au 31 décembre 2022 alors que la variation du besoin en fonds de roulement était de 24,2 millions d'euros au 31 décembre 2021.

### 10.3.1 Incidence des variations de périmètre

en milliers d'euros	31/12/2022	31/12/2021
Prix d'achat des titres de participation	( 24 094)	( 241)
Annulation actions propres		
Trésorerie acquise	27 831	
Trésorerie des sociétés cédées		
<b>TOTAL</b>	<b>3 737</b>	<b>( 241)</b>

En 2022, l'incidence des variations de périmètre provient essentiellement des prises de participation dans les filiales Eurofun (+ 8,9 millions d'euros), Extraordinary Journeys (- 4,0 millions d'euros), La Malle Postale (-0,7 millions d'euros) et Pedestria (-0,5 millions d'euros).

### 10.4 Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels pour le Groupe Voyageurs du Monde s'élève à 336 milliers d'euros pour l'exercice 2022 contre 313 milliers d'euros pour l'exercice 2021.

### 10.5 Rémunération des dirigeants

Les rémunérations allouées aux membres des organes d'administration et de direction au titre de l'exercice à raison de leurs fonctions s'élèvent à 1 102 milliers d'euros.

### 10.6 Evénements post-clôture

Au cours du premier trimestre 2023, Voyageurs du Monde a procédé au rachat de 2% de Voyageurs du Monde Canada Inc. pour un montant de 106 milliers d'euros, portant ainsi sa participation à 53,34%.



**KPMG S.A.**  
Tour EQHO  
2 Avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex

**GRANT THORNTON**  
Membre français de Grant  
Thornton International  
29 rue du Pont  
92200 Neuilly-sur-Seine



# Voyageurs du Monde S.A.

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

Voyageurs du Monde S.A.  
55 Rue Sainte-Anne – 75002 Paris

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.  
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration  
Siège social :  
Tour EQHO  
2 avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex  
Capital social : 5 497 100 €  
775 726 417 RCS Nanterre

GRANT THORNTON  
Membre français de Grant Thornton International  
29 rue du Pont  
92200 Neuilly-sur-Seine





**KPMG S.A.**  
Tour EQHO  
2 Avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex

**GRANT THORNTON**  
Membre français de Grant  
Thornton International  
29 rue du Pont  
92200 Neuilly-sur-Seine



## **Voyageurs du Monde S.A.**

55 Rue Sainte-Anne – 75002 Paris

## **Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2022

À l'Assemblée générale de la société Voyageurs du Monde S.A.,

## **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Voyageurs du Monde S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## **Fondement de l'opinion**

### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

## Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- La note 3.1.2 a) « Règles générales » de l'annexe des comptes sociaux expose notamment les règles et méthodes comptables relatives à la reconnaissance du chiffre d'affaires.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

- Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2022 s'établit à 63.780 milliers d'euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur recouvrable selon les méthodes décrites dans la note 3.1.2 e) « Évaluation des titres de participation » de l'annexe. Nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces estimations, en particulier les prévisions de flux de trésorerie établies par les directions opérationnelles de la société, à revoir les calculs effectués par votre société et à examiner la procédure d'approbation de ces estimations par la direction.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

### Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du Code de commerce.

Nous attestons que la déclaration de performance extra-financière prévue par l'article L.225-102-1 du Code de commerce figure dans le rapport de gestion, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L.823-10 de ce Code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes annuels et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

### Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du Code de commerce.

## **Autres informations**

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

## **Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

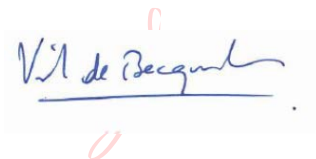
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 27 avril 2023  
KPMG S.A.

Paris, le 27 avril 2023  
GRANT THORNTON



Vincent de BECQUEVORT  
Associé



Vianney MARTIN  
Associé

# **VOYAGEURS DU MONDE**

**Etats financiers au 31 décembre 2022**

# SOMMAIRE

<b>1</b>	<b>BILAN</b>	<b>3</b>
<b>1.1</b>	<b>BILAN ACTIF</b>	<b>3</b>
<b>1.2</b>	<b>BILAN PASSIF</b>	<b>4</b>
<b>2</b>	<b>COMPTE DE RESULTAT</b>	<b>5</b>
<b>3</b>	<b>ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX</b>	<b>7</b>
<b>3.1</b>	<b>FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE, PRINCIPES COMPTABLES, METHODE D'EVALUATION</b>	<b>7</b>
3.1.1	FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE	7
3.1.2	REGLES ET PRINCIPES COMPTABLES	8
<b>3.2</b>	<b>INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN</b>	<b>10</b>
3.2.1	BILAN ACTIF	10
3.2.2	BILAN PASSIF	14
<b>3.3</b>	<b>INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT</b>	<b>17</b>
3.3.1	PRODUITS D'EXPLOITATION	17
3.3.2	CHARGES D'EXPLOITATION	18
3.3.3	RESULTAT FINANCIER	19
3.3.4	ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS	19
3.3.5	VENTILATION DE L'IMPOT ENTRE RESULTATS COURANT ET EXCEPTIONNEL	19
<b>3.4</b>	<b>AUTRES INFORMATIONS</b>	<b>20</b>
3.4.1	ENGAGEMENTS PRIS EN MATIERE DE RETRAITE	20
3.4.2	ENGAGEMENTS FINANCIERS	20
3.4.3	INFORMATION SUR LES RISQUES	21
3.4.4	INTEGRATION FISCALE	22
3.4.5	IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE	22
3.4.6	VENTILATION DE L'EFFECTIF MOYEN	22
3.4.7	RESULTAT PAR ACTION	22
3.4.8	PARTIES LIEES	23
3.4.9	EVENEMENTS POST-CLOTURE	23

# 1 BILAN

## 1.1 BILAN ACTIF

<i>En milliers d'euros</i>	<i>Montant brut</i>	<i>Amort.</i>	<i>31/12/2022</i>	<i>31/12/2021</i>
Capital souscrit non appelé				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets et droits similaires	10 006	9 064	942	1 141
Fonds commercial	958	24	934	934
Autres immobilisations incorporelles	3 028	2 830	199	125
Avances, acomptes sur immo. Incorporelles				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions	6	6		
Installations techniques, matériel, outillage	2	2		
Autres immobilisations corporelles	19 306	17 938	1 368	1 279
Immobilisations en cours	44		44	
Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	79 380	15 600	63 780	56 412
Créances rattachées à des participations	2 984		2 984	3 977
Autres titres immobilisés	40	25	15	15
Prêts	59	50	9	13
Autres immobilisations financières	1 083	12	1 071	1 065
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>116 897</b>	<b>45 550</b>	<b>71 346</b>	<b>64 960</b>
Avances et acomptes versés / commandes	9		9	7
<b>CREANCES</b>				
Créances clients et comptes rattachés	42 434	6	42 428	25 735
Autres créances	19 301		19 301	81 448
<b>DIVERS</b>				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	175 225		175 225	96 907
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
Charges constatées d'avance	15 017		15 017	7 160
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>251 986</b>	<b>6</b>	<b>251 980</b>	<b>211 256</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices	618		618	731
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif	717		717	190
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>370 217</b>	<b>45 556</b>	<b>324 661</b>	<b>277 137</b>

## 1.2 BILAN PASSIF

<i>En milliers d'euros</i>	<i>31/12/2022</i>	<i>31/12/2021</i>
Capital social ou individuel	3 779	3 724
Primes d'émission, de fusion, d'apport	22 426	17 803
Réserve légale	375	369
Autres réserves	216	216
Report à nouveau	49 662	48 755
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>11 935</b>	<b>913</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>88 392</b>	<b>71 780</b>
Provisions pour risques	422	426
Provisions pour charges	5	12
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>427</b>	<b>437</b>
<b>DETTES FINANCIERES</b>		
Emprunts obligataires convertibles	127 458	129 953
Autres emprunts obligataires	1 013	1 013
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 741	3 977
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. Participatifs )		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 318	7 860
Dettes fiscales et sociales	10 663	3 483
<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	187	44
Autres dettes	6 019	14 420
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>		
Produits constatés d'avance	74 754	43 897
<b>DETTES</b>	<b>235 152</b>	<b>204 647</b>
Ecarts de conversion passif	690	273
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>324 661</b>	<b>277 137</b>



## 2 COMPTE DE RESULTAT

<i>En milliers d'euros</i>	<i>31/12/2022</i>	<i>31/12/2021</i>
Ventes de marchandises		
Production vendue de biens		
Production vendue de services	175 918	65 688
<b>CHIFFRES D'AFFAIRES NETS</b>	<b>175 918</b>	<b>65 688</b>
Subventions d'exploitation	149	4 276
Reprises sur dépréciations, amortissements et transferts de charges	2 676	1 867
Autres produits	833	1
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>179 577</b>	<b>71 833</b>
Autres achats et charges externes	129 989	51 036
Impôts, taxes et versements assimilés	869	646
Salaires et traitements	20 918	10 093
Charges sociales	8 160	4 028
<b>DOTATIONS D'EXPLOITATION</b>		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements et dépréciations	1 101	1 225
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		19
Provisions pour risques et charges	225	236
Autres charges	96	34
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>161 359</b>	<b>67 318</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>18 218</b>	<b>4 515</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Produits financiers de participations	181	54
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	1	
Autres intérêts et produits assimilés	557	71
Reprises sur provisions et transferts de charges	84	1 480
Différences positives de change	27	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>850</b>	<b>1 606</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions	887	3 383
Intérêts et charges assimilées	3 706	2 394
Différences négatives de change	22	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>CHARGES FINANCIERES</b>	<b>4 616</b>	<b>5 777</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>-3 765</b>	<b>-4 171</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	<b>14 453</b>	<b>343</b>

## COMPTE DE RESULTAT (suite)

<i>En milliers d'euros</i>	<i>31/12/2022</i>	<i>31/12/2021</i>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	82	832
Reprises sur provisions et transferts de charges		
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>82</b>	<b>832</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1	1
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	90	121
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>90</b>	<b>122</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-8</b>	<b>710</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	341	
Impôts sur les bénéfices	2 168	140
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>11 935</b>	<b>913</b>

## 3 ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX

### 3.1 FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE, PRINCIPES COMPTABLES, METHODE D'EVALUATION

#### 3.1.1 FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

##### a. Activité commerciale

L'activité a encore été perturbée par la crise sanitaire mondiale liée à la COVID-19 de janvier à mars (peu de départs et d'inscriptions sur cette période). La situation s'est améliorée à partir du mois d'avril avec une reprise des inscriptions et des départs.

Le **chiffre d'affaires** pour l'exercice s'établit à **175 918 milliers d'euros**. Il est en forte progression de 167,81 % par rapport à l'exercice 2021 et en retrait de 11,55 % par rapport à l'exercice 2019.

Compte tenu de la reprise d'activité à partir du mois d'avril, l'activité partielle a progressivement pris fin à partir du mois de mars 2022.

Enfin, Voyageurs du Monde a continué son développement à l'international par la prise de contrôle, avec Original Travel Company Ltd, filiale à 100% de Voyageurs du Monde UK Ltd, en juillet 2022, d'un spécialiste des voyages sur mesure établi à Washington (Etats-Unis) – Extraordinary Journeys (cf. § b).

##### b. Mouvements sur les titres de participation et créances rattachées

- Acquisition de 139,8936 actions de la société **Extraordinary Journeys-C INC.** pour un montant de 6 575 milliers de dollars américains (7 057 milliers d'euros dont 568 milliers d'euros de coûts d'acquisition) par rachat d'actions et apport de la licence d'utilisation du logiciel Galaxy représentant une participation au capital de 62,62%.

- Souscription en totalité et en numéraire à l'augmentation de capital de 1 700 milliers de rands sud-africains (95 milliers d'euros) de la société **Satyagraha's Guest House**.

- Souscription en totalité et par incorporation de créances à l'augmentation de capital de 10 045 milliers de dirhams marocains (951 milliers d'euros) de la société **Villa Nomade**.

- Acquisition de 1 249 actions de la société **Voyages sur le Nil** pour un montant de 532 milliers de livres égyptiennes (30 milliers d'euros) portant la participation dans cette société à 56,00% (contre 51,0% à fin décembre 2021).

- La Direction Générale a décidé de provisionner les titres de participation qu'elle détient dans la société Villa Nomade pour un montant de 500 milliers d'euros et dans la société Satyagraha's Guest House pour un montant de 300 milliers d'euros.

##### c. Divers

Voyageurs du Monde et les Editions Albin Michel se sont associées afin de célébrer les 100 ans du dernier bateau à vapeur naviguant sur le Nil, propriété de sa filiale Voyageurs d'Egypte, dans un livre intitulé « Une croisière sur le Nil ou la fabuleuse histoire du Steam Ship Sudan » sorti au mois de novembre.

## 3.1.2 REGLES ET PRINCIPES COMPTABLES

### a. Règles générales

Les comptes annuels ont été établis et présentés selon la réglementation française en vigueur résultant de l'arrêté ministériel du 26 décembre 2016 relatif au règlement ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016, modifiant le règlement n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général (PCG) :

- Continuité de l'exploitation : la continuité de l'exploitation est assurée
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice comptable à l'autre

La société applique également les dispositions du Plan Comptable des Agences de Voyages.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode de coût historique.

Le règlement ANC 2015-05, relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture, a permis de clarifier l'enregistrement comptable d'opérations sur dérivés. Ainsi les variations de valeur des instruments de couverture ne sont pas reconnues au bilan, sauf si cela permet d'assurer un traitement symétrique avec l'élément couvert. En application de ce règlement et en présence d'instruments de couverture tels que des contrats de change à terme, Voyageurs du Monde a constaté au bilan la variation de la valeur des contrats de couverture de change, de façon symétrique à la dette couverte. Enfin, le solde des comptes bancaires en devises est converti au taux de clôture. Toutefois, ce solde résultant d'opérations de couverture, les écarts de conversion ont été reconnus au bilan. Ces écarts de conversion seront repris en résultat lors du règlement de la dette en devises.

Le fait générateur du rattachement au chiffre d'affaires d'une prestation de voyage vendue est la date de départ du client.

Toute prestation vendue sur l'exercice mais dont la date de départ a lieu sur l'exercice suivant, est comptabilisée en produit constaté d'avance.

Les charges relatives à ces voyages et comptabilisées à la clôture sont traitées de manière symétrique en charges constatées d'avance.

Les frais d'acquisition de titres sont incorporés dans le coût d'acquisition des titres.

Les honoraires des droits au bail sont comptabilisés en charges.

### b. Immobilisations incorporelles

Méthode d'évaluation et durée d'amortissements

<i>Type d'immobilisations</i>	<i>Mode</i>	<i>Durée</i>
Logiciels et progiciels	Linéaire	12 mois
Site Internet, logiciel interne	Linéaire	3 à 5 ans
Photothèque	Linéaire	selon durée contrat de cession
Mali de fusion	Linéaire	20 ans

Conformément au règlement ANC 2014-03, certains frais de développement sont immobilisés, projet par projet. Ils concernent uniquement des développements informatiques et sont amortis sur 3 ans, correspondant à la durée d'utilité de ces projets.

### c. Fonds commercial et droit au bail

Le poste intitulé au bilan « Fonds Commercial » est uniquement composé des droits au bail acquis lors de la constitution de nos agences.

Ces droits au bail ne sont pas amortis mais font l'objet de tests de dépréciation. Ces tests consistent à comparer la valeur nette comptable de l'actif avec sa valeur actuelle. La valeur actuelle retenue est la plus élevée de la valeur vénale ou de la valeur d'usage. La valeur d'usage a été calculée à partir d'un multiple de l'EBITDA généré par l'agence et comparée à la valeur nette comptable des actifs corporels et incorporels compris dans cette même agence.

#### **d. Immobilisations corporelles**

Méthode d'évaluation et durée d'amortissements

<i>Type d'immobilisations</i>	<i>Mode</i>	<i>Durée</i>
Terrains	Sans	-
Constructions	Linéaire	20 ans
Matériel et outillage	Linéaire	5 / 6 ans
Installations générales	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel bureau, informatique	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Œuvres d'art	Sans	-

#### **e. Evaluation des titres de participation**

La valeur brute des titres de participation des sociétés au bilan correspond à leur coût d'acquisition.

Une dépréciation est constituée lorsque la valeur recouvrable est inférieure au coût d'acquisition. La valeur recouvrable des actifs correspond à la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité et la valeur de marché :

- La valeur d'utilité est déterminée sur la base de cash-flows actualisés.
- La valeur de marché est déterminée comme suit :
  - Activité de tours opérateurs/réceptifs : la valorisation est réalisée selon l'application d'une formule intégrant un multiple de la marge brute et du résultat d'exploitation avant intéressement et participation ainsi que la trésorerie propre (i.e. hors dépôt des clients) de la société.
  - Hébergements exclusifs : la valorisation est réalisée sur la base de l'actif net corrigé des plus ou moins-values latentes sur l'immobilier estimées par des agences immobilières ou sur rapport d'expert.

#### **f. Evaluation des valeurs mobilières de placements et des disponibilités**

L'écart éventuel négatif entre la valeur boursière et la valeur au bilan des valeurs mobilières de placement a fait l'objet d'une dépréciation.

Les produits acquis sur les dépôts à terme restant au bilan ont été comptabilisés selon la méthode des intérêts courus au 31/12/2022.

#### **g. Provisions pour risques et charges**

La méthode retenue pour la constitution des provisions pour risques et charges est basée sur une analyse de la Direction au cas par cas, en fonction de l'état d'avancement des éventuelles procédures, des avis des avocats et de l'appréciation du risque vraisemblable.

Les risques couverts par les assurances et autres garanties n'ont pas été provisionnés.

#### **h. Engagements pris en matière de retraite**

En ce qui concerne les engagements pour indemnités de départ à la retraite, les modalités de calcul reposent sur les hypothèses suivantes :

- le départ à la retraite est à l'initiative des salariés,
- l'âge de départ à la retraite est arrêté à 62 ans,
- l'utilisation des dernières tables de mortalité publiées par l'INSEE (T68 2014),
- conformément à la recommandation 2003-R-01 du CNC, le Groupe a retenu le taux Iboxx Euro Corporate AA 10 ans de 3,77% au 31 décembre 2022,
- la progression des salaires est de l'ordre de 3 % par an,
- un taux de probabilité de présence déterminé en fonction :

- du taux de rotation des salariés des filiales du Groupe calculé sur une moyenne de 3 ans et constitué seulement des démissions
  - des annuités restantes à obtenir pour le salarié avant d'atteindre l'âge de la retraite,
- l'application d'un taux de charges sociales de 50 % sur la totalité de la population.

Cet engagement n'est pas comptabilisé dans les comptes annuels.

## 3.2 INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

### 3.2.1 BILAN ACTIF

#### 3.2.1.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

##### 3.2.1.1.1 MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

Les principales variations s'analysent de la façon suivante :

<i>En milliers d'euros</i>	<i>Montant brut</i>		<i>Amort. et dépréciation</i>		<i>Montant net</i>
31-déc-21	13 480	-	11 282		2 199
Acquisitions (dotations)	511	-	636	-	124
(Cessions) reprises					-
<b>31-déc-22</b>	<b>13 992</b>	<b>-</b>	<b>11 918</b>		<b>2 073</b>

Les acquisitions au cours de l'exercice concernent :

- Licences informatiques **29 K€**
- Logiciels **281 K€**
  - Galaxy* 272 K€
  - Autres* 9 K€
- Constitution photothèque **201 K€**

##### 3.2.1.1.2 FONDS COMMERCIAL ET DROITS AU BAIL

<i>Eléments</i>	<i>Valeurs nettes comptables en milliers d'euros</i>
Un droit au bail acquis en 1990 53 rue Sainte Anne	30
Un droit au bail acquis en 1998 Lyon	58
Un droit au bail acquis en 1999 Toulouse	28
Un droit au bail acquis en 1999 Toulouse	36
Un droit au bail acquis en 2001 Marseille	213
Un droit au bail acquis en 2002 Nice	30
Un droit au bail acquis en 2004 Grenoble	130
Un droit au bail acquis en 2012 48 rue Sainte Anne	35
Un droit au bail acquis en 2017 Montpellier	373
<b>TOTAL</b>	<b>934</b>

Aucune perte de valeur n'est à constater à la clôture de l'exercice.

### 3.2.1.2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les mouvements de l'exercice se décomposent comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	<i>Montant brut</i>	<i>Amort. et dépréciation</i>	<i>Montant net</i>
31-déc-21	18 874	-	17 594
Acquisitions (dotations)	486	-	133
(Cessions) reprises			-
<b>31-déc-22</b>	<b>19 359</b>	<b>-</b>	<b>17 947</b>

Les mouvements de l'exercice par nature s'analysent de la manière suivante :

<i>Type d'immobilisations</i>	<i>Montants en milliers d'euros</i>	
	<i>Achats</i>	<i>Cessions</i>
Terrains		
Constructions		
Agencements des locaux et divers	79	
Matériel informatique, bureau, mobilier	362	
Œuvres d'art		
Immobilisations corporelles en cours	45	
<b>TOTAL</b>	<b>486</b>	<b>0</b>

### 3.2.1.3 TITRES DE PARTICIPATION

#### 3.2.1.3.1 MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

<i>Sociétés en milliers d'euros</i>	<i>Valeurs brutes</i>			<i>Dépréciations</i>		
	<i>31/12/21</i>	<i>Mvts</i>	<i>31/12/22</i>	<i>31/12/21</i>	<i>Dot+/Rep-</i>	<i>31/12/22</i>
EAD	38 837		38 837			
Voyageurs UK	12 529		12 529	3 000		3 000
EJ-C INC		7 057	7 057			
Villa Bahia	4 323		4 323	3 650		3 650
Voyageurs d'Egypte	4 079		4 079	4 079		4 079
Comptoir des Voyages	2 434		2 434			
Satyagraha's Guest House	2 081	95	2 175	900	300	1 200
Uniktour	1 247		1 247			
Villa Nomade	1 811	951	2 763	1 451	500	1 951
Voyageurs au Japon	2 470		2 470	1 170		1 170
Livres & Objets du Monde	492		492	274		274
Maroc sur Mesure	201		201			
Carwatt	200		200	200		200
Voyageurs du Monde Genève	391		391			
Fairmoove	75		75	75		75
Voyages sur le Nil	19	30	49			
Voyageurs du Monde KK		36	36			
Grèce sur Mesure	20		20			
<b>TOTAL</b>	<b>71 210</b>	<b>8 170</b>	<b>79 380</b>	<b>14 800</b>	<b>800</b>	<b>15 600</b>

Les dépréciations constatées sur l'exercice sont décrites aux paragraphes 3.3.4.1 *provisions et dépréciations à caractère financier*.

### 3.2.1.3.2 LISTES DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS

Sociétés en milliers d'euros	Capitaux propres		Quote part du capital détenu	Valeur nette d'inventaire des titres détenus	Avance et prêt	Cautions et aval	Chiffre d'affaires HT exercice 2022	Résultat (+ ou -) exercice 2022	Dividende encaissé
	Capital	Autres capitaux propres							
<b>EAD</b>	9 694	21 721	99%	38 837	15 123	-	-	-183	-
<b>Voyageurs UK</b>	13	14 352	87%	9 529	572	-	-	-11	-
<b>Voyageurs KK</b>	36	-	100%	36	-	-	-	-	-
<b>EJ-C INC</b>	1 031	-	63%	7 057	-	-	-	-	-
<b>Villa Bahia</b>	2 460	-2 831	100%	673	986	-	433	60	-
<b>Voyageurs d'Egypte</b>	417	-661	100%	0	303	-	2 560	-522	-
<b>Comptoir des Voyages</b>	335	11 779	100%	2 434	-	-	61 886	5 669	-
<b>Satyagraha's Guest House</b>		813	100%	975	-	-	212	-46	-
<b>Villa nomade</b>	430	-171	100%	811	285	90	220	-180	-
<b>Voyageurs du Monde Canada Inc.</b>	167	3 171	51%	1 247	909	-	9 309	826	-
<b>Voyageurs au Japon</b>	238	1 809	100%	1 300	254	-	6 878	1 479	-
<b>Livres et Objets du Monde</b>	68	188	100%	218	205	-	1 111	110	-
<b>Maroc sur Mesure</b>	36	84	100%	201	-	150	1 699	28	-
<b>Voyageurs du Monde Genève</b>	487	1 289	100%	391	-	178	12 656	690	-
<b>Carwatt (*)</b>	131	-421	5%		-	-	273	-715	-
<b>Grèce sur mesure</b>	21	400	98%	20	-	-	4 361	18	-
<b>Voyages sur le Nil</b>	9	34	56%	49	-	-	-	60	-
<b>Total</b>				63 780	18 637	418	101 598	7 283	

(\*) données relatives à l'exercice 2021



### 3.2.1.4 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Elles s'élèvent à **1 083 milliers d'euros** et comprennent :

- \* les dépôts et cautionnements versés pour un montant de 874 milliers d'euros.
- \* les actions Voyageurs du Monde détenues dans le cadre du contrat de liquidité ouvert à la Société de Bourse Gilbert Dupont en 2009 (frais de négociation 2022 : 20 milliers d'euros). A fin 2022, elles représentent :

<i>Date d'achat</i>	<i>31/12/21</i>	<i>Achats (*)</i>	<i>Ventes (*)</i>	<i>31/12/22 (**)</i>	<i>P.U. €</i>	<i>Total milliers euros</i>
2022 - Contrat liquidité	2 856	30 169	-30 589	2 436	85,89	209

(\*) Cours moyens unitaires :

d'achat : 92,57 €

de vente : 91,88 €

(\*\*) soit 0,06 % du capital de la société

La valeur boursière de ces actions s'élève à 212 milliers d'euros au 31 décembre 2022.

### 3.2.1.5 ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DE BILAN

<i>Nature</i>	<i>Montants en milliers d'euros concernant les entreprises</i>	
	<i>Liées</i>	<i>Avec lesquelles la sté a un lien de participation</i>
Participations	79 105	275
Créances ratt. Participations	2 984	
Autres immob. Financières	249	
Créances clients	115	
Groupe, Associés (actif)	17 211	
Autres créances	281	
Emprunts/dettes financières	35 926	
Dettes fournisseurs	2 110	
Groupe, Associés (passif)	255	

### 3.2.1.6 CREANCES – CLASSEMENT PAR ECHEANCES

<i>Etat des Créances en milliers d'euros</i>	<i>Montant</i>	<i>A 1 an au +</i>	<i>de 2 à 5 ans</i>	<i>A + de 5 ans</i>
Créances rattachées à des participations	2 984	247	2 737	
Prêts	59	13	37	8
Autres immobilisations financières	1 083	209		874
Autres créances clients <sup>(1)</sup>	42 434	42 434		
Personnel et comptes rattachés	27	1		27
Sécurité Sociale et autres organismes	87	87		
Etat impôt sur les sociétés				
Etat taxe sur la valeur ajoutée	729	729		
Etat autres impôts et taxes				
Groupe et Associés	17 211	2 211	15 000	
Débiteurs divers	481	481		
Fournisseurs débiteurs	765	765		
Charges constatées d'avance	15 017	15 017		
<b>TOTAUX</b>	<b>80 878</b>	<b>62 195</b>	<b>17 775</b>	<b>909</b>

<sup>(1)</sup> Les créances clients correspondent principalement aux factures émises par Voyageurs du Monde pour des départs N+1 diminuées des acomptes versés par les clients.

### 3.2.1.7 PRODUITS A RECEVOIR

Inclus dans le poste « Clients et comptes rattachés »	
- Clients factures à établir	37 K€
Inclus dans le poste « Autres créances »	
- R.R.R. à obtenir	262 K€
- Fournisseurs sur-commissions	481 K€
- Divers	3 K€
Inclus dans le poste « Disponibilités »	
- Intérêts courus / CAT-DAT	286 K€
	<b>1 069 K€</b>

### 3.2.1.8 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Au 31 décembre 2022, ces charges s'élèvent à **15 017 milliers d'euros** dont 14 217 K€ d'achats de prestations de voyages pour des départs 2023/2024.

### 3.2.1.9 FRAIS D'EMISSION D'EMPRUNT A ETALER

Les frais engendrés par les emprunts obligataires émis en 2021 se sont élevés à 787 milliers d'euros et ont fait l'objet d'un étalement sur la durée de ces emprunts (7 ans) à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2021. Par conséquent, la dotation annuelle pour l'exercice 2022 est de 112 milliers d'euros compte tenu du prorata et à la fin de l'exercice, les frais restant à étaler s'établissent à **618 milliers d'euros**.

### 3.2.1.10 ECARTS DE CONVERSION ACTIF

Les écarts de conversion actif s'élèvent à **717 milliers d'euros** et sont composés :

- de la mise au taux de clôture des créances et dettes fournisseurs et Groupe en devises (639 milliers d'euros).
- de la mise au taux de clôture des comptes bancaires (78 milliers d'euros).

## 3.2.2 BILAN PASSIF

### 3.2.2.1 CAPITAUX PROPRES

#### 3.2.2.1.1 MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

	Capital	Primes	Réserves	R. à Nouv.	Résultat	Total
Situation nette au 31/12/2021	3 724	17 803	585	48 754	913	71 780
Résultat de l'exercice					11 935	11 935
Affectation du résultat			6	907	-913	0
Primes conversion obligations		4 622				4 622
Augmentation de capital	55					55
Situation nette au 31/12/2022	3 779	22 426	591	49 662	11 935	88 392

Dans le cadre de l'emprunt obligataire convertible émis en juillet 2021, 55 027 obligations ont fait l'objet d'une demande de conversion sur l'exercice 2022. Ces demandes ont déclenché la création de 55 027 actions nouvelles de la Société (nominal de 1 € par action) et la constatation de primes de conversion à hauteur de 4 622 milliers d'euros (84 € par action créée).

### 3.2.2.1.2 COMPOSITION DU CAPITAL

Au 31 décembre 2022, le capital est composé de 3 778 686 actions de 1€ de valeur nominale incluant 19.762 actions détenues par le fonds commun de placement des salariés et les salariés de la Société.

### 3.2.2.2 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les mouvements de l'exercice sont les suivants :

<i>Provisions en milliers d'euros</i>	<i>Soldes</i>	<i>Dotations</i>	<i>Rep. Prov.</i>	<i>Rep. Prov.</i>	<i>Soldes</i>
	<i>31/12/21</i>	<i>Apport</i>	<i>sans objet</i>	<i>utilisées</i>	<i>31/12/22</i>
<u>Provisions pour charges</u>					
Frais procédures et avocats	12	2	-2	-6	7
Personnel	0				0
Fournisseurs	0				0
<u>Provisions pour litiges</u>					
Clients	10		-3	-5	3
Fournisseurs	86		-24	-26	36
Prud'hommes/Salariés	149	199	-1	-148	198
<u>Provisions pour risques</u>					
Fournisseurs	73	25			98
Clients	4		-4		0
Pertes de change	103	87	-103		87
<b>TOTAUX</b>	<b>438</b>	<b>312</b>	<b>-138</b>	<b>-185</b>	<b>427</b>

### 3.2.2.3 EMPRUNTS OBLIGATAIRES CONVERTIBLES

Le Conseil d'Administration de la Société a constaté en 2021 l'émission de deux emprunts obligataires convertibles en actions ordinaires nouvelles de la Société (OCA) d'un total de **130 000 milliers d'euros** :

- un premier emprunt obligataire émis en avril 2021 de 75 000 milliers d'euros au profit de Certares Enrico SARL (nouvel investisseur), Crédit Mutuel Equity SCR et BPI France (investisseurs historiques).

Cette émission s'inscrit dans le cadre du développement international du Groupe.

- Un second emprunt obligataire émis via une émission publique, en juillet 2021, d'un montant total de 55 375 milliers d'euros.

	OCA 1	OCA 2 *
Nombre d'obligations émises	882 351	651 441
Prix unitaire de souscription	85 €	85 €
Durée	7 ans	7 ans
Taux d'intérêts annuels	3%	3%
Modalités de paiements des intérêts	In fine, en numéraire en cas de remboursement des OCA, en actions de la Société en cas de conversion des OCA	Annuellement
Modalités de conversion	Les obligations seront converties automatiquement et de plein droit en actions nouvelles de la Société dans	Les obligations sont convertibles à la main du

	les cas suivants : en cas de survenance, postérieurement au 30 avril 2025 d'un changement de contrôle ou à la date d'échéance. Il n'y a donc pas de risque de non conversion	porteur tout au long de la vie de l'OCA et automatiquement en actions à son échéance. Une partie a déjà fait l'objet de conversion en actions.
--	--	--

\* Une partie de ces obligations a déjà fait l'objet d'une conversion en actions. Depuis l'émission de juillet 2021 et jusqu'au 31 décembre 2022, 87 176 actions ont été converties.

### 3.2.2.4 DETTES - CLASSEMENT PAR ECHEANCES

<i>Etat des Dettes en milliers d'euros</i>	<i>Montant A 1 an au + De 1 à 5 ans A + de 5 ans</i>		
Emprunts obligataires convertibles	127 458	690	126 768
Autres emprunts obligataires	1 013	13	1 000
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit	1 741	1 377	364
Emprunts et dettes financières divers			
Fournisseurs et comptes rattachés	13 318	13 318	
Personnel et comptes rattachés	4 756	4 756	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	2 493	2 493	
Etat impôt sur les sociétés	2 257	2 257	
Etat taxe sur la valeur ajoutée	501	501	
Etat autres impôts	656	656	
Dettes sur immobilisations et cptes rattachés	187	187	
Groupe et Associés	255	255	
Autres dettes	1 170	1 170	
Produits constatés d'avance	74 754	74 754	
<b>TOTAUX</b>	<b>230 558</b>	<b>102 426</b>	<b>1 364 126 768</b>

Les emprunts et dettes auprès des établissements de crédit ont les caractéristiques suivantes :

En milliers d'euros	<b>Empr. 1</b>	<b>Empr. 2</b>
Solde au 31/12/2022	289	1 453
Devise	Euros	Euros
Partie à moins d'un an	289	1 089
Partie de 1 à 5 ans		364
Partie au-delà de 5 ans		
Taux d'intérêt	Variable (swappé)	Fixe

Ils sont contractés sur la base d'un taux d'intérêt fixe à l'exception de l'emprunt 1 souscrit à un taux d'intérêt variable et couvert par un contrat de swap de taux (cf. § 3.4.2.3).

### 3.2.2.5 CHARGES A PAYER

Les charges à payer s'élèvent à **12 162 milliers d'euros** et se composent principalement de :

- Fournisseurs factures à recevoir	4 467 K€
- Primes, Intéressement & participation	3 199 K€
- Congés payés chargés	2 076 K€
- Organismes sociaux cotisations/provisions	824 K€
- Intérêts courus sur emprunts (payables)	703 K€
- Taxes sur les salaires (apprentissage, formation,...)	379 K€

### 3.2.2.6 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Au 31 décembre 2022, ils s'élèvent à **74 754 milliers d'euros** et enregistrent une forte progression de 70,29% par rapport à l'exercice précédent liée principalement à l'augmentation d'activité, les produits constatés d'avance relatifs aux ventes de voyages pour des départs 2023-2024 représentant 99% du poste.

Les achats correspondants à ces ventes pour départs futurs ne sont pas réalisés. Lorsqu'ils le sont, ils ont été reclassés en charges constatées d'avance.

### 3.2.2.7 ECARTS DE CONVERSION PASSIF

Les écarts de conversion passif s'élèvent à **690 milliers d'euros** et sont relatifs à la mise au taux de clôture des dettes, créances, prêts et dépôts accordés aux filiales ou aux partenaires commerciaux.

## 3.3 INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

### 3.3.1 PRODUITS D'EXPLOITATION

#### 3.3.1.1 CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires de Voyageurs du Monde s'élève, au 31 décembre 2022, à **175 918 milliers d'euros** soit une augmentation de 167,41% par rapport à l'exercice précédent.

L'activité Voyages (170 732 milliers d'euros) dans le contexte de reprise indiquée au §3.1.1.a, est en nette progression par rapport à 2021 (+ 178,89%) et se rapproche du chiffre d'affaires de 2019 qui s'établissait à 191 535 milliers d'euros. Tous les produits commercialisés par la Société ne connaissent pas la même évolution.

En ce qui concerne les produits destinés aux particuliers, les voyages sur mesure (94% du chiffre d'affaires Voyages 2022 contre 98% en 2021) sont en hausse de 168,00%.

Les activités *Voyages pour les Entreprises* et *Voyages pour les Groupes et Collectivités* connaissent des évolutions contraires, la première étant en baisse de 23,81 % et la seconde en hausse de 812,38%.

Le chiffre d'affaires divers (5 186 milliers d'euros) est lui aussi en hausse mais dans une moindre mesure (+ 16,02%) et est relatif principalement aux refacturations intra-groupe qui représentent environ 90,38% de ce poste.

La ventilation du chiffre d'affaires se présente de la manière suivante :

<i>Rubriques</i>	<i>C.A. France K€</i>	<i>C.A. Export K€</i>	<i>Total 31/12/22</i>	<i>Total 31/12/21</i>	<i>% 22/21</i>
Voyages	1 155	169 577	170 732	61 218	178,89%
Divers	4 182	1 003	5 186	4 470	16,02%
<b>TOTAL</b>	<b>5 337</b>	<b>170 581</b>	<b>175 918</b>	<b>65 688</b>	<b>167,81%</b>

L'ensemble du C.A. est réalisé en France. Le C.A. export correspond en fait à une notion de destination des voyages vendus.

Compte tenu de la faible proportion de l'activité "vols secs", les produits correspondants sont comptabilisés comme des ventes de forfaits, en détaillant le chiffre d'affaires et les achats des prestations auprès des fournisseurs externes.

### 3.3.1.2 AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Les autres produits d'exploitation (**3 658 milliers d'euros**) sont principalement composés :

- de subventions d'exploitation pour un montant de 149 milliers d'euros. La Société a pu bénéficier une dernière fois de l'aide gouvernementale spécifique aux coûts fixes pour le mois de janvier 2022 pour un montant de 429 milliers d'euros. Cependant, les comptes de l'exercice 2021 ont conclu à un excédent de versement d'aides d'un montant de 280 milliers d'euros, remboursé à l'Administration Fiscale en septembre.
- de transferts de charges pour un montant de 2 332 milliers d'euros dont 2 313 milliers d'euros qui concernent diverses prestations accessoires liées aux ventes de voyages. Ces transferts sont réalisés pour les intégrer dans le calcul de la marge brute.
- de reprises de provisions pour risques et charges (240 milliers d'euros) et dépréciations clients (104 milliers d'euros).
- de produits divers de gestion courante pour un montant de 833 milliers d'euros dont 815 milliers d'euros d'indemnisation d'assurances dans le cadre de la garantie départs et retours impossibles consécutifs aux dossiers annulés suite au Covid-19.

### 3.3.2 CHARGES D'EXPLOITATION

Les charges d'exploitation, **161 359 milliers d'euros** au 31 décembre 2022, augmentent de 139,70%.

Les autres achats et charges externes, **129 989 milliers d'euros** augmentent de 154,70% et sont constitués principalement des achats liés aux voyages pour 115 994 milliers d'euros (+ 177,25%). Dans ce contexte de reprise, les charges de gestion courante qui représentent environ 11% du poste, sont en hausse de 52,13 %.

Les impôts et taxes s'élèvent à 869 milliers d'euros au 31 décembre 2022 et augmentent de 223 milliers d'euros (+ 34,59%) par rapport au 31 décembre 2021.

Les charges de personnel qui s'élèvent à 29 078 milliers d'euros enregistrent une augmentation de 105,91%, principalement liée à l'augmentation d'activité. Elles intègrent l'intéressement (2 512 milliers d'euros). Sans cet élément, elles sont en augmentation de 88,12%.

Les dotations aux amortissements et dépréciations sur immobilisations (1 101 milliers d'euros au 31 décembre 2022) baissent de 10,12% (- 124 milliers d'euros) par rapport à l'exercice 2021.

Enfin, les dotations aux provisions pour risques et charges connaissent une baisse de - 4,66% (- 11 milliers d'euros).

Sous l'effet combiné de ces éléments, le résultat d'exploitation est en forte hausse. Il passe de + 4 515 milliers d'euros au 31 décembre 2021 à + 18 218 milliers d'euros au 31 décembre 2022.

### 3.3.3 RESULTAT FINANCIER

Il connaît une légère amélioration (+ 9,73 %) passant de - 4 171 milliers d'euros à - 3 765 milliers d'euros, du fait principalement de meilleurs rendements sur les placements de trésorerie (+ 486 milliers d'euros) et de dotations pour dépréciations sur titres de participations nettes de reprises moins importantes (+ 1 100 milliers d'euros) qui font plus que compenser la charge d'intérêts supplémentaire liée aux emprunts d'OCA pour lesquels celle de 2021 était proratisée (+ 1 312 milliers d'euros). Par ailleurs, comme en 2021, aucun dividende n'a été distribué dans le Groupe du fait du contexte très incertain.

## CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES

<i>Sociétés / Montants milliers €</i>	<i>Ab. créances</i>	<i>Dot. Prov.</i>	<i>Rep. Prov.</i>	<i>Intérêts c/c</i>	<i>Dividendes</i>
Livres et Objets du Monde				5	
Comptoir des Voyages					
Carwatt					
Erta Ale Développement				123	
Uniktour	-24				
Satyagraha's Guest House		-300			
Villa Bahia				2	
Villa Nomade		-501		10	
Voyages sur le Nil					
Voyageurs au Japon				5	
Voyageurs au Canada		-84		9	
Voyageurs d'Egypte				6	
Voyageurs du Monde Genève		-1			
Original Travel				11	
Voyageurs du Monde UK				11	
<b>TOTAL</b>	<b>-24</b>	<b>-886</b>	<b>0</b>	<b>181</b>	<b>0</b>

### 3.3.4 ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS

<i>Rubriques / Montants en milliers euros</i>	<i>Bases</i>	<i>Taux I.S.</i>	<i>Montant I.S.</i>
<b>IMPOTS PAYES D'AVANCE SUR :</b>			
Participation des salariés, forfait social	409	25,83%	106
Provision pour risques et charges	27	25,83%	7
C3S	64	25,83%	16
Ecart de conversion passif	690	25,83%	178
<b>TOTAL ALLEGEMENTS</b>	<b>1 190</b>	<b>25,83%</b>	<b>307</b>
<b>SITUATION NETTE FISCALE DIFFEREE</b>			<b>-307</b>

### 3.3.5 VENTILATION DE L'IMPOT ENTRE RESULTAT COURANT ET RESULTAT EXCEPTIONNEL

<i>Résultat avant impôt milliers d'euros</i>	<i>Impôt</i>	<i>Résultat net</i>	
<b>Résultat courant</b>	14 453	-2 386	12 066
<b>Résultat exceptionnel</b>	-8	2	-6
<b>Crédit Impôt Recherche</b>		128	128
<b>Participation des salariés</b>	-341	88	-253
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>14 104</b>	<b>-2 168</b>	<b>11 935</b>

## 3.4 AUTRES INFORMATIONS

### 3.4.1 ENGAGEMENTS PRIS EN MATIERE DE RETRAITE

Au 31 décembre 2022, cet engagement s'élève à 1 146 milliers d'euros contre 1 176 milliers d'euros au 31 décembre 2021.

### 3.4.2 ENGAGEMENTS FINANCIERS

#### 3.4.2.1 CAUTIONS ET NANTISSEMENTS

En contrepartie de l'obtention de la garantie professionnelle d'agent de voyages consentie par ATRADIUS CREDIT INSURANCE NV, la Société a nanti des comptes à terme pour un montant total en principal de 8 000 milliers d'euros au profit de ce garant.

Voyageurs du Monde s'est porté caution :

Au profit de	Pour le compte de	Pour un montant de
Civil Aviation Authority	Original Travel Company Ltd	6.703 K€ (5.945 K£)
Civil Aviation Authority	KE Travel Adventure Ltd	2.819 K€ (2.500 K£)
Checkout	KE Travel Adventure Ltd	1.421 K€ (1.260 K£)
Accelerant	KE Travel Adventure Ltd	1.066 K€ (945 K£)
Accelerant	Original Travel Company Ltd	778 K€ (690 K£)
IATA Suisse	Voyageurs du Monde Genève	178 K€ (175 KCHF)
Société Générale	Maroc sur Mesure	150 K€
Société Générale	Villa Nomade	90 K€
C.I.C.L. Groupe Aries	Salariée	10 K€

Par ailleurs, Voyageurs du Monde par l'intermédiaire de son établissement financier BNP Paribas a adressé des lettres de garantie à première demande / autonomes / cautions bancaires de paiement pour un montant total de 293 milliers d'euros à ses partenaires suivants :

o EAN.com	100K\$ soit	94 K€
o Accorhotels		80 K€
o American Express		31 K€
o Bonotel	30K\$ soit	28 K€
o Paradores		25 K€
o Gordon Bedbank		20 K€
o Mondial GmbH		15 K€

Pour sa succursale située à Bruxelles, Voyageurs du Monde dispose d'une ligne de crédit auprès de la Fortis Banque Bruxelles en contrepartie de l'obtention d'une caution bancaire solidaire au profit :

- de l'Administration de la Commission Communautaire Française – Service Tourisme Bruxelles (20 milliers d'euros)
- de l'International Air Transport Association (83 milliers d'euros)



### 3.4.2.2 PROMESSES D'ACHATS ET DE VENTES SUR TITRES

Voyageurs du Monde bénéficie d'une promesse de vente (call) portant sur 30,85% des titres de la société Uniktour exerçable le 1<sup>er</sup> janvier 2023. Concomitamment Voyageurs du Monde a octroyé aux vendeurs une promesse d'achat (put) exerçable symétriquement. En outre, Voyageurs du Monde a accordé aux vendeurs des promesses d'achat d'une partie des titres qu'elle ne détient pas exerçables entre le 1<sup>er</sup> janvier 2019 et le 1<sup>er</sup> janvier 2023. Leurs prix sont fonction des marges opérationnelles des deux exercices précédents les levées d'option.

Concernant Voyageurs du Monde UK, à la suite de modifications, les minoritaires bénéficient d'une promesse d'achat (put) exerçable sur la base des comptes clos au 31/12/2022 ou au 31/12/2023. Voyageurs du Monde bénéficie d'une promesse de vente (call) exerçable sur la base des comptes clos au 31/12/2023 ou au 31/12/2024. Leurs prix sont fonction des marges opérationnelles de l'exercice et du niveau de trésorerie nette.

### 3.4.2.3 COUVERTURE RISQUE DE TAUX SUR EMPRUNT

Parallèlement au prêt contracté auprès d'un établissement de crédit, Voyageurs a souscrit un contrat de swap dont les caractéristiques sont les suivantes :

Date de commencement	28/01/2016
Date d'échéance trimestrielle	20 du 1 <sup>er</sup> mois de chaque trimestre
Date d'échéance finale	05/01/2023
Montant nominal de référence	7.500 K€
Montant notionnel au 31/12/2022	289 K€
Taux garanti	0,43 %
Taux de référence	EURIBOR 3M
Taux payé	0,43 %
Taux reçu	0%, si EURIBOR 3M < 0% EURIBOR 3M, si > 0%

En application du règlement ANC 2015-05 du 2 juillet 2015, le résultat de couverture est reconnu, de manière symétrique, en charge financière au même rythme que les flux d'intérêts générés par l'emprunt couvert.

### 3.4.2.4 AUTRES ENGAGEMENTS FINANCIERS

Voyageurs du Monde a signé le 27 mai 2013 un bail d'une durée de douze ans pour la location de l'immeuble sis 55 rue Sainte Anne – Paris 2<sup>ème</sup>. Un avenant à ce bail a été signé courant 2021 prolongeant la durée de location de 3 ans soit jusqu'en 2028.

### 3.4.3 INFORMATION SUR LES RISQUES

La société est exposée à un type de risque : le risque de change.

La quasi-totalité des ventes de Voyageurs du Monde s'effectue en euros. La grande majorité des paiements des fournisseurs de prestations terrestres est effectuée en devises. Le dollar américain constitue l'essentiel des paiements effectués en devises. Par conséquent, Voyageurs du Monde est exposé au risque de change sur le décalage entre ses recettes en euros et ses dépenses en devises. L'exposition au risque de change est suivie par la Direction Générale du Groupe et est couverte par le biais de contrats d'achat à terme de dollars.

Au 31 décembre 2022, Voyageurs du Monde détient des contrats d'achats de devises à terme pour un montant de **12 399 K€** portant sur :

- USD	10 116	KUSD	pour une contrevaieur de	9 741 K€
- JPY	139 400	KJPY	pour une contrevaieur de	976 K€
- ZAR	10 200	KZAR	pour une contrevaieur de	562 K€
- NOK	3 425	KNOK	pour une contrevaieur de	331 K€
- CAD	418	KCAD	pour une contrevaieur de	302 K€
- THB	8 200	KTHB	pour une contrevaieur de	224 K€
- AUD	310	KAUD	pour une contrevaieur de	200 K€
- GBP	55	KGBP	pour une contrevaieur de	63 K€

Ces contrats couvrent les prévisions de dettes d'exploitation sur la période n + 1 pour Voyageurs du Monde.

### 3.4.4 INTEGRATION FISCALE

La société Voyageurs du Monde a opté pour le régime d'intégration fiscale depuis l'exercice 2013 et est la société intégrante d'un groupe comprenant les sociétés Comptoir des Voyages, Destinations en Direct, Livres et Objets du Monde et Voyageurs au Japon (depuis l'exercice 2014 pour cette dernière).

Les principales modalités de la convention d'intégration fiscale conclue entre Voyageurs du Monde et les sociétés intégrées sont les suivantes :

- ❖ La société intégrée détermine, au titre de chaque exercice au cours duquel elle est membre du Groupe, l'impôt sociétés (IS) qu'elle aurait dû verser si elle n'avait jamais été intégrée.
- ❖ L'économie d'IS et de Contributions Additionnelles à l'IS qui résulte de l'application de ce régime de l'intégration fiscale, égale à la différence entre d'une part la contribution à l'impôt du Groupe qui doit être payé par la société intégrée et d'autre part l'impôt qui doit être versé au Trésor Public par la société intégrante, est définitivement acquise par la société Voyageurs du Monde. Cette économie d'impôt ne sera donc pas réallouée par la société Voyageurs du Monde à la société intégrée.
- ❖ Dans l'hypothèse où la société intégrée sortirait du groupe d'intégration fiscale et que cette sortie aurait un impact financier la société intégrée sortante et la société intégrante se rapprocheront afin de déterminer une éventuelle indemnisation au profit ou à la charge de la société Voyageurs du Monde. Si le principe d'une telle indemnisation était décidé, la société intégrée et la société Voyageurs du Monde en détermineront le montant ainsi que les termes et conditions.

L'impôt sur les bénéfices s'élève à 2 168 milliers d'euros et se décompose comme suit :

- ❖ L'impôt sur les sociétés concernant le résultat fiscal de la société Voyageurs du Monde s'élève à 1952 milliers d'euros
- ❖ Les produits et charges d'impôt liés à l'intégration fiscale s'élèvent au total à 216 milliers d'euros (charges)

Le déficit reportable au niveau du Groupe d'Intégration Fiscale est totalement imputé au 31 décembre 2022.

### 3.4.5 IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE

Dénomination AVANTAGE  
Adresse 55 rue Sainte Anne  
75002 PARIS

### 3.4.6 VENTILATION DE L'EFFECTIF MOYEN

<i>Personnel</i>	<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>	<i>TOTAL</i>	<i>TOTAL 2021</i>
Cadres	60	115	175	150
Non cadres	49	174	223	242
<b>TOTAL</b>	<b>109</b>	<b>289</b>	<b>398</b>	<b>392</b>

### 3.4.7 RESULTAT PAR ACTION

Le résultat par action s'élève à 3,16 € en 2022 contre 0,25 € en 2021. Il n'existe pas d'instrument dilutif au 31 décembre 2022.

### 3.4.8 PARTIES LIEES

Les parties liées avec Voyageurs du Monde concernent :

\* Les rémunérations brutes versées aux membres des organes d'administration et de direction au titre de l'exercice à raison de leur fonction s'élèvent à 533 milliers d'euros.

\* Les engagements financiers cités dans le paragraphe 3.4.2

\* La convention de financement avec la Fondation Insolites Bâisseurs pour 494 milliers d'euros

\* La convention de financement avec le Fonds de Dotation Insolites Bâisseurs pour 53 milliers d'euros

Les autres conventions avec les parties liées sont conclues à des conditions normales de marché.

### 3.4.9 EVENEMENTS POST-CLOTURE

Au cours du premier trimestre 2023, Voyageurs du Monde a procédé au rachat de 2% de Voyageurs du Monde Canada Inc. pour un montant de 106 milliers d'euros, portant ainsi sa participation à 53,34%.

# Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée Générale d'approbation des comptes  
de l'exercice clos le 31 décembre 2022

## **Voyageurs du Monde**

Société Anonyme  
au capital de 3 843 963 €

55 rue Saint Anne  
75002 Paris

## **Grant Thornton**

Commissaire aux Comptes

29 rue du Pont  
92200 Neuilly-sur-Seine

## **KPMG S.A.**

Commissaire aux Comptes

Tour Eqho  
2 avenue Gambetta  
92066 Paris La Défense

# Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées

## **Voyageurs du Monde S.A.**

Assemblée générale d'approbation des comptes

de l'exercice clos le 31 décembre 2022

A l'Assemblée générale de la société Voyageurs du Monde S.A.,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'Assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

## 1 Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

### 1.1 Conventions autorisées et conclues au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article L. 225-40 du Code de commerce, nous avons été avisés de la convention suivante conclue au cours de l'exercice écoulé qui a fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil d'administration.

**Avance en compte courant consentie par la Société au profit de ERTA ALE DEVELOPPEMENT (512 359 548 RCS GRENOBLE) (autorisation du Conseil d'administration du 05.05.2022)**

- Personnes concernées :  
Voyageurs du Monde en sa qualité de Présidente d'EAD, Messieurs Jean-François RIAL, Alain CAPESTAN, Lionel HABASQUE, Frédéric MOULIN et Loïc MINVIELLE (dirigeants de Voyageurs du Monde).
- Nature et objet :  
Avance en compte courant de Voyageurs du Monde au profit de Erta Ale Développement pour un montant en principal de quinze millions d'euros en vue de financer en partie l'achat de la société Eurofun Holding GmbH et la souscription concomitante à une augmentation du capital social de cette dernière.
- Modalités :  
Durée de 5 ans ; taux : 1,5 % correspondant aux conditions de marché ; échéance unique le 14 juin 2027. Montant restant dû au 31/12/2022 : 15.123.125 euros (dont 15.000.0000 euros en principal et 123.125 euros en intérêts).

## 2 Conventions déjà approuvées par l'assemblée générale

En application de l'article R. 225-30 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

**2.1 Convention d'impulsion stratégique du 28 août 2013 entre la Société et AVANTAGE S.A. (377 754 882 RCS PARIS) (autorisation initiale du Conseil d'Administration du 27 août 2013) modifiée par Avenant n°1 du 17 mai 2016, Avenant n°2 du 18 avril 2019 et Avenant n°3 en date du 14 octobre 2021, étant précisé (1) que cette convention a été transférée à AVANTAGE (842 463 127 RCS PARIS) suite à la fusion par absorption de AVANTAGE S.A. (377 754 882 RCS PARIS) intervenue le 21 décembre 2018 et (2) que l'Avenant n°3 susvisé, s'il a été autorisé par le conseil d'administration du 13 octobre 2021, il n'a pas été approuvé par l'Assemblée du 9 juin 2022 statuant sur les conventions conclues en 2021.**

- Personnes concernées :  
Messieurs Alain CAPESTAN (administrateur et Directeur Général Délégué de Voyageurs du Monde et administrateur et Président Directeur Général d'Avantage), Jean-François RIAL (administrateur et Président Directeur Général de Voyageurs du Monde et administrateur et Directeur Général Délégué d'Avantage), Lionel HABASQUE (administrateur et Directeur Général Délégué de Voyageurs du Monde et administrateur et Directeur Général Délégué d'Avantage), Loïc MINVIELLE (administrateur et Directeur Général Délégué de Voyageurs du Monde et administrateur et Directeur Général Délégué d'Avantage), Frédéric MOULIN (administrateur et Directeur Général Délégué de Voyageurs du Monde et administrateur et Directeur Général Délégué d'Avantage) + Avantage (administrateur et actionnaire disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % dans Voyageurs du Monde).
- Nature et objet :  
Convention d'impulsion stratégique conclue avec la Société pour une durée indéterminée, prévoyant la fourniture par Avantage S.A. de prestations d'assistance stratégique et de développement au profit de la Société.
- Modalités :  
Au titre de l'Avenant n°3 susvisé qui a modifié le calcul de la rémunération de la présentation rendue par Avantage SA : Versement chaque année n, sur la base des comptes annuel n-1, d'une rémunération variable assise sur la performance de VOYAGEURS DU MONDE, à hauteur de 4,1% du résultat d'exploitation (le « REX ») de son dernier exercice clos. Ce montant ne sera dû que si le REX excède 2% du chiffre d'affaires de la Société.

Compte tenu de l'absence d'approbation de cet Avenant par la dernière Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, le Conseil d'administration du 18 avril 2023 a, lors de son ré-examen des conventions antérieurement autorisées, rappelé ce qui suit pour justifier la poursuite de la convention dans ces conditions sur 2022 : Voyageurs du Monde, comme les autres principales filiales du groupe Voyageurs du Monde (Terres d'Aventure, Nomade Aventure, Comptoir des Voyages, Chamina Sylva, Allibert, EAD) est liée à Avantage S.A. par une convention d'impulsion stratégique depuis 2013. Cette convention a pour objet de conférer à Avantage un rôle d'animatrice du groupe Voyageurs du Monde, avec plusieurs actions de stratégie dudit groupe : coordination, orientations, interaction, croissance externe, etc. En effet, si les sociétés bénéficiaires de cette convention (dont Voyageurs du Monde) ont une activité opérationnelle de voyagistes, il est apparu opportun, dans leur intérêt et dans l'intérêt du groupe, qu'elles ne mènent pas leur activité propre et leur développement de manière isolée, mais de manière harmonisée et cohérente, selon une politique de groupe commune. Cette politique de groupe est ainsi réfléchi et décidée au niveau d'Avantage, au travers de ses dirigeants exécutifs et de tout autre tiers appelé à intervenir. Cette mission en stratégie d'Avantage S.A. se distingue bien des missions classiques de direction existantes au sein de chacune des filiales (dont Voyageurs du Monde).

Sauf exception, ces prestations spécifiques réalisées par Avantage S.A. sont rémunérées dans le groupe Voyageurs du Monde en fonction de la performance de chacune des sociétés bénéficiaires. Au niveau de Voyageurs du Monde, l'Avenant n°3 à la convention d'impulsion stratégique a modifié les modalités de calculs de cette rémunération comme il est précisé plus haut.

Ces nouvelles modalités de calculs, bien que n'ayant pas été approuvées par l'Assemblée, ont néanmoins été appliquées sur l'exercice puisque ledit avenant produit ses effets du fait de son autorisation par le Conseil et de sa conclusion.

Au titre de l'exercice 2022, le montant facturé est de 742.744 euros hors taxes.

## **2.2 Convention de financement par la Société de la Fondation d'entreprise Insolite Bâtitteur Philippe Romero (autorisation du Conseil d'Administration du 15 décembre 2011)**

- Personnes concernées :

Monsieur Alain CAPESTAN, administrateur  
Monsieur Lionel HABASQUE, administrateur  
Monsieur Jean-François RIAL, administrateur  
Monsieur Frédéric MOULIN, administrateur  
Monsieur Loïc MINVIELLE, administrateur



- Nature et objet :  
Contribution financière annuelle de la Société à la Fondation d'entreprise Insolite Bâtitseur Philippe Romero, depuis l'exercice 2013.
- Modalités :  
En 2022, la contribution financière prise en compte a été de 14.000 euros, soit 1/5ème du versement de l'engagement pluriannuel statutaire de 70.000 euros au titre des 5 ans de prorogation de la Fondation.

**2.3 Prêt entre la Société (prêteur) et Voyageurs du Monde UK Limited (emprunteur) (autorisation initiale du Conseil d'administration du 30 novembre 2016) modifié par un avenant n°1 du 18 décembre 2017 (autorisation du Conseil d'administration du 18 décembre 2017) et un avenant n°2 du 20 décembre 2020 (autorisation du Conseil d'administration du 18 décembre 2020)**

- Personnes concernées :  
Messieurs Jean-François RIAL et Alain CAPESTAN (mandataires communs).
- Nature et objet :  
Prêt (loan notes) par Voyageurs du Monde au profit de Voyageurs du Monde UK (anciennement dénommée Honeymoon Holdco Limited) pour un montant en principal de 716.240 £ en vue de financer pour partie l'achat de la société Original Travel Company Limited.
- Modalités :  
Date d'expiration : 01/07/2026 ; taux : 2% correspondant aux conditions de marché ; report de paiement des intérêts courus pour la période du 31 décembre 2019 au 30 juin 2023 au 1er juillet 2023. Montant restant dû au 31/12/2022 : 572.015,09 euros (dont 538.366,44 euros en principal et 33.648,65 euros en intérêts).

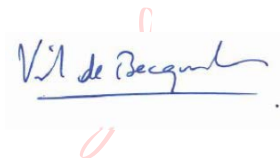
**2.4 Contrat de licence et de prestations associés conclu le 16 septembre 2019 entre la Société et Original Travel Company – OTC (bénéficiaire) (autorisation du CA du 17 juillet 2019) amendé par un avenant n°1 du 18 décembre 2020 (autorisation du CA du 18 décembre 2020)**

- Personnes concernées :  
MM RIAL et CAPESTAN (dirigeants de Voyageurs et membres du « Board of Directors » d'OTC).
- Nature et objet :  
Fourniture par la Société de licences et prestations au profit d'OTC.
- Modalités :  
En 2022, le montant facturé sur l'exercice s'est élevé à 36.000 euros.

Paris La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 27 avril 2023

Les commissaires aux comptes

**KPMG S.A.**



Vincent de Becquevort  
Associé

**Grant Thornton  
Membre français de Grant Thornton  
International**



Vianney Martin  
Associé

RAPPORT DE  
L'ORGANISME TIERS  
INDÉPENDANT SUR LA  
DÉCLARATION  
CONSOLIDÉE  
DE PERFORMANCE  
EXTRA-FINANCIÈRE

**EXERCICE 2022**



# Voyageurs du Monde

Société Anonyme

Siège social : 55 rue Sainte Anne - 75002 Paris

## Rapport de l'organisme tiers indépendant sur la déclaration consolidée de performance extra-financière figurant dans le rapport de gestion

Exercice clos le 31 décembre 2022

A l'Assemblée Générale des Actionnaires de la société Voyageurs du Monde,

En notre qualité d'expert-comptable, désigné organisme tiers indépendant, accrédité par le COFRAC sous le numéro 3-1100 (Accréditation Cofrac section Inspection, portée disponible sur le site [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)), nous vous présentons notre rapport sur la déclaration consolidée de performance extra-financière relative à l'exercice clos le 31 décembre 2022 (ci-après la « Déclaration »), présentée dans le rapport de gestion du groupe en application des dispositions légales et réglementaires des articles L. 225-102-1, R. 225-105 et R. 225-105-1 du code de commerce.

## 1. Responsabilité de l'entité

Il appartient au Conseil d'administration :

- de sélectionner ou d'établir des critères appropriés pour la préparation des informations de la Déclaration, ci-après les « Informations » ;
- d'établir une Déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extra-financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance ;
- ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement des Informations ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

La Déclaration a été établie en appliquant les procédures de l'entité (ci-après le « Référentiel ») dont les éléments significatifs sont présentés dans la Déclaration. L'absence de cadre de référence généralement accepté et communément utilisé ou de pratiques établies sur lesquels s'appuyer pour évaluer et mesurer les Informations permet d'utiliser des techniques de mesure différentes, mais acceptables, pouvant affecter la comparabilité entre les entités et dans le temps.

La Déclaration a été établie en appliquant le Référentiel de l'entité tel que mentionné ci-avant.

## 2. Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822-11 du code de commerce et le code de déontologie de la profession. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des règles déontologiques, de la doctrine professionnelle et des textes légaux et réglementaires applicables.

## 3. Responsabilité de l'OTI

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur :

- la conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R. 225-105 du code de commerce ;
- la sincérité des Informations fournies en application du 3° du I et du II de l'article R. 225-105 du code de commerce, à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques.

Il ne nous appartient pas en revanche de nous prononcer sur :

- le respect par l'entité des autres dispositions légales et réglementaires applicables, notamment en matière de lutte contre la corruption ;
- la conformité des produits et services aux réglementations applicables.

#### 4. Nature et étendue des travaux

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions des articles A. 225-1 et suivants du code de commerce déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission.

Nous avons mené des travaux nous permettant d'apprécier la conformité de la Déclaration aux dispositions réglementaires et la sincérité des Informations :

- nous avons pris connaissance de l'activité de l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation, de l'exposé des principaux risques sociaux et environnementaux liés à cette activité ;
- nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- nous avons vérifié que la Déclaration couvre chaque catégorie d'information prévue au III de l'article L. 225-102-1 en matière sociale et environnementale;
- nous avons vérifié que la Déclaration présente les informations prévues au II de l'article R. 225-105 lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques et comprend, le cas échéant, une explication des raisons justifiant l'absence des informations requises par le 2eme alinéa du III de l'article L. 225-102-1 ;
- nous avons vérifié que la Déclaration présente le modèle d'affaires et une description des principaux risques liés à l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services ainsi que les politiques, les actions et les résultats, incluant des indicateurs clés de performance ;
- nous avons apprécié le processus de sélection et de validation des principaux risques ;
- nous nous sommes enquis de l'existence de procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par l'entité ;
- nous avons apprécié la cohérence des résultats et des indicateurs clés de performance retenus au regard des principaux risques et politiques présentés ;
- nous avons vérifié que la Déclaration comprend une explication claire et motivée des raisons justifiant l'absence de politique concernant un ou plusieurs de ces risques ;
- nous avons vérifié que la Déclaration couvre le périmètre consolidé, à savoir l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation conformément à l'article L. 233-16 avec les limites précisées dans la Déclaration ;
- nous avons apprécié le processus de collecte mis en place par la société visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations ;
- nous avons mis en œuvre pour les indicateurs clés de performance et les autres résultats quantitatifs que nous avons considérés les plus importants <sup>1</sup>:
  - des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;
  - des tests de détail sur la base de sondages, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés auprès d'une sélection d'entités contributrices<sup>2</sup> représentant 100% des données consolidées des indicateurs environnementaux et entre 49% et 85% des effectifs des indicateurs sociaux ;

---

<sup>1</sup> cf. Annexe

<sup>2</sup> Voyageurs du Monde, Terres d'Aventure, Comptoir des Voyages, Allibert Trekking pour les indicateurs sociaux et Voyageurs du Monde (France, Belgique, Suisse et Canada), Comptoir des Voyages, Terres d'Aventure, Allibert Trekking, Nomade Aventure, Destinations en Direct, Original Travel, KE Adventure Travel et Chamina pour les indicateurs environnementaux

- nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considérées les plus importantes<sup>3</sup> ;
- nous avons apprécié la cohérence d'ensemble de la Déclaration par rapport à notre connaissance de l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation.

Nous estimons que les travaux que nous avons menés en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

## 5. Moyens et ressources

Nos travaux ont mobilisé les compétences de 3 personnes et se sont déroulés entre mars et avril 2023 sur une durée totale d'intervention de 2,5 semaines.

Nous avons mené 6 entretiens avec les personnes responsables de la préparation de la Déclaration.

## 6. Conclusion

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la déclaration de performance extra-financière est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

Paris, le 25 avril 2023

L'organisme tiers indépendant  
Aca Nexia  
Représenté par

DocuSigned by:  
  
35CC3FE214F44AD...

Sandrine Gimat

---

<sup>3</sup> cf. Annexe

## Annexe

Indicateurs clés de performance et autres résultats quantitatifs ou qualitatifs considérés comme les plus importants ayant fait l'objet de tests de détail :

### Informations quantitatives

#### Sociales

Répartition des effectifs par zone géographique

Répartition des effectifs des sociétés françaises par statut et genre

Taux de départ des permanents

Effectifs ayant eu une formation

Taux de formation

Montants distribués aux salariés

#### Environnementales

Tonnes de CO2 émises sur les voyages

#### Sociétales

Montant total du financement d'actions du fonds de dotation

Nombre de personnes en situation de handicap qui ont voyagé avec Comptoir de Voyages

### Informations qualitatives

#### Sociales

Engagement du groupe pour le respect de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes

#### Environnementales

Déchets papiers du groupe recyclés par l'entreprise Cèdre

#### Sociétales

Proposition d'activités physiques, sportives et détente pour les collaborateurs du Groupe

Labelisation Ecocert Environnement



## **1. DECLARATION CONSOLIDEE DE PERFORMANCE EXTRA – FINANCIERE**

Suite à la transposition en France de la directive européenne 2014/95/UE du 22 octobre 2014 relative à la publication d'informations sociales et environnementales, Voyageurs du Monde est tenue, conformément aux articles L225-102-1 et R225-105 du Code de commerce, d'établir et de publier sur son site internet une déclaration consolidée de performance extra-financière dès lors que l'ensemble des sociétés incluses dans son périmètre de consolidation atteint un chiffre d'affaires hors taxes supérieur à 100 millions d'euros et un nombre de salariés supérieur à 500.

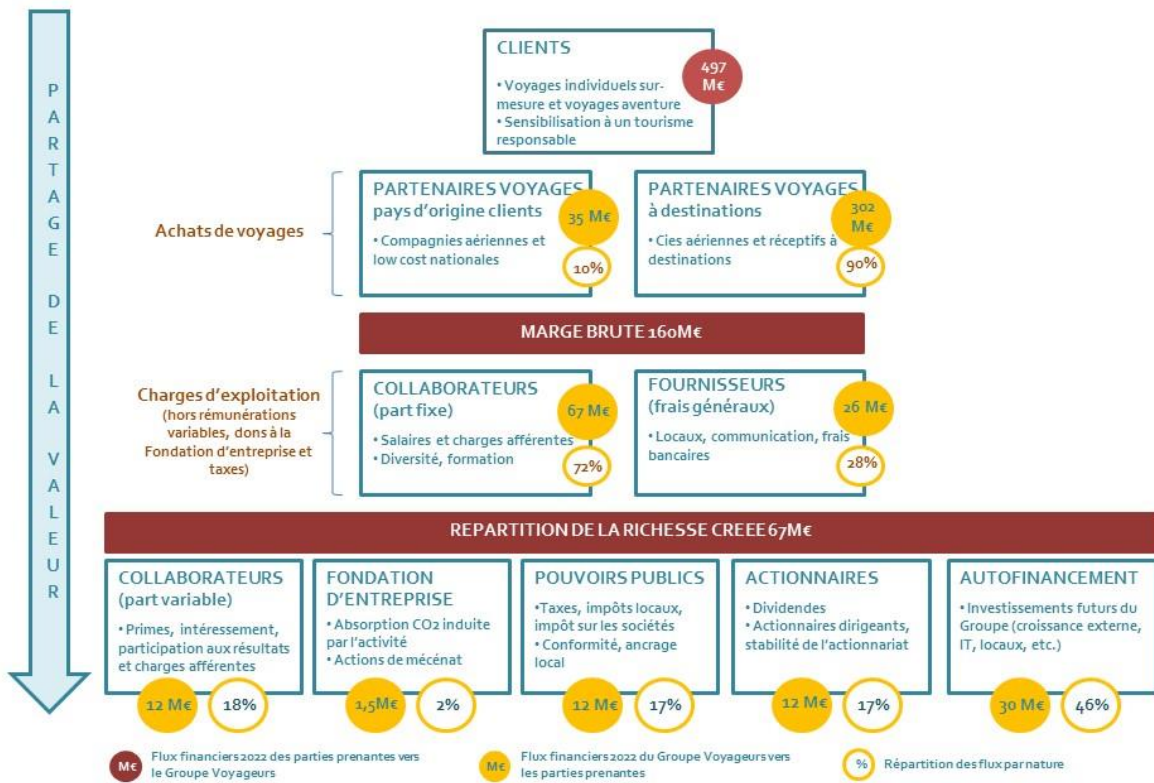
Par ailleurs, il est rappelé que la déclaration comprend notamment des informations relatives aux conséquences sur le changement climatique de l'activité de la Société et de l'usage des biens et services qu'elle produit, à ses engagements sociétaux en faveur du développement durable, de l'économie circulaire, de la lutte contre le gaspillage alimentaire, de la lutte contre la précarité alimentaire, du respect du bien-être animal et d'une alimentation responsable, équitable et durable, aux accords collectifs conclus dans l'entreprise et à leurs impacts sur la performance économique de l'entreprise ainsi que sur les conditions de travail des salariés, aux actions visant à promouvoir la pratique d'activités physiques et sportives, aux actions visant à lutter contre les discriminations et promouvoir les diversités, et aux mesures prises en faveur des personnes handicapées.

Cette déclaration donne lieu à l'établissement d'une attestation de nos Commissaires aux comptes selon laquelle ladite déclaration figure bien dans le présent rapport et d'un rapport d'un organisme tiers indépendant comprenant un avis motivé sur la conformité de ladite déclaration et la sincérité des informations fournies.

Nous vous renvoyons à ce(s) document(s) pour votre parfaite information.

### **3.1. Modèle d'affaires**

Le Groupe a une activité d'intermédiation et de création de valeur par le service. Cela se traduit par une forte proportion d'achat de prestations dont une partie importante (91%) se situe dans les pays de destination de la clientèle. Cette caractéristique, suppose le respect d'une politique durable vis-à-vis des partenaires locaux (réceptifs, hébergements, guides, accompagnateurs, porteurs, cuisiniers, etc.) dans le respect des principes du Label ATR (Agir pour un Tourisme Responsable) et le respect de cahiers des charges strictes en matière de qualité, de niveau de service et de sécurité des voyageurs.



### 3.2. Cartographie des risques environnementaux, sociétaux et sociaux

Afin d'identifier et hiérarchiser les risques extra-financiers du Groupe, la direction générale, les ressources humaines, juridique et financière du Groupe ont collaboré dans le cadre de groupes de travail. L'analyse des risques s'est fondée d'une part sur les thématiques du dispositif Grenelle II et d'autre part sur les 17 objectifs de développement durable (ODD). Confrontées aux activités du groupe Voyageurs, ces deux grilles de lecture ont permis de sélectionner les risques extra-financiers les plus significatifs, qui peuvent être synthétisés de la manière suivante :

RISQUES	POLITIQUES ET ACTIONS	INDICATEURS
<b>Environnemental</b>		
Contribution au changement climatique	Absorption de 100% des émissions CO2 de nos clients (*) et collaborateurs	· Tonnes CO2 émises par les voyages de nos clients et de nos collaborateurs · Budgets investis dans la Fondation d'entreprise Insolite Batisseur Philippe Romero
Empreinte sur la pollution des milieux naturels	Trek, randonnées : ramassage des déchets, et limitation de l'usage des bouteilles d'eau en plastique	
Impact de nos activités sur la raréfaction des ressources naturelles	Politique d'achats pour le papier destiné aux brochures et magazines	
<b>Sociétal</b>		
· Prise en compte des enjeux RSE · Loyauté des pratiques · Respect des droits de l'homme	Engagements pris en tant que membre de l'association Agir pour un Tourisme Responsable (ATR) : · Transparence : expliquer aux clients les bonnes pratiques de tourisme responsable · Partenariat : favoriser un comportement équitable et éthique des prestataires locaux · Cohérence : faire preuve d'exemplarité dans nos pratiques internes	Labelisation EcoCert Environnement délivrée chaque année après audit
Soutien des populations locales	Actions de mécénat	Budgets investis par le fonds de dotation <i>Insolite Batisseur Philippe Romero Foundation</i>
Non accessibilité des offres à tous les voyageurs	Spécialisation de Comptoir des Voyages sur l'accessibilité des voyages aux personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap	Nombre de personnes en situation de handicap clientes
<b>Social</b>		
Agir en employeur responsable	Création d'emplois durables, locaux et favorisant la diversité	· Effectif par zone géographique · Effectif par sexe
Perte de compétences et de talents	Formation et développement des compétences des collaborateurs	· % de l'effectif formé
Partage inéquitable de la valeur ajoutée au sein de l'entreprise	Politique de redistribution des fruits de la croissance aux collaborateurs	· % part variable de la masse salariale sur résultat
(*) uniquement sur le périmètre des entités Voyageurs du Monde (France, Belgique, Suisse et Canada), Comptoir des Voyages, Terres d'Aventure, Allibert Trekking, Nomade Aventure, Destinations en Direct, Original Travel, KE Adventure Travel et Chamina.		

A l'issue du travail de cartographie des risques, il est apparu que les thématiques légales présentées ci-après ne constituent pas des enjeux sensibles pour le Groupe : les engagements sociétaux en faveur du respect du bien-être animal et d'une alimentation responsable, équitable et durable.

La cartographie des risques et la suite de la DPEF concernent les principales entités françaises du Groupe (Voyageurs du Monde, Terres d'Aventure, Comptoir des Voyages, Nomade Aventure, Allibert Trekking, et Chamina Sylva), sauf mention contraire spécifique à chaque indicateur.

### 3.3. Politique et indicateurs de suivi des risques environnementaux

La Société et les filiales de son Groupe sont sensibles aux impacts sur l'environnement des voyages qu'elles vendent à leurs clients à travers le monde. Depuis 15 ans, la Société et les principales filiales de son Groupe ont fait le choix d'inscrire leurs activités touristiques dans une démarche de tourisme responsable et de développement durable.

La Société, avec une implication particulière de ses dirigeants, assure une veille permanente d'études scientifiques, de publications de divers contributeurs (universités, instituts, Think Tank...) et des travaux des groupes de travail et rapports du GIEC<sup>1</sup> sur le réchauffement climatique, à l'effet d'identifier toutes actions qui pourraient être déployées pour réduire les émissions de GES<sup>2</sup> générés par ses activités et celles de son Groupe (transport lié aux voyages pour l'essentiel).

Face à l'accélération des occurrences de crises (climatique, sanitaire (pandémies) et de théâtres de conflits politiques, le secteur des voyages et du tourisme gère en permanence des situations complexes alors que les dernières conclusions du 6<sup>ème</sup> rapport du GIEC confirment que le réchauffement du climat mondial est dû aux activités humaines. Les divers scénarios socio-économiques indiquent que le niveau de réchauffement global de 1,5 degré Celsius par rapport à l'ère préindustrielle sera atteint dès le début des années 2030, quels que soient les efforts de réduction immédiate des émissions mondiales de CO2 (cf. § constat - rapport de synthèse du 6<sup>ème</sup> rapport d'évaluation du GIEC<sup>3</sup>).

Les voyages et le tourisme recouvrent un réseau d'acteurs variés (transport, hôtellerie, tour opérateurs) et représentent environ 8% des émissions mondiales de GES. Dans son rapport de base sur l'action climatique dans le tourisme (décembre 2022)<sup>4</sup>, dirigé par l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) et l'Adventure Travel Trade Association (ATTA), publié en collaboration avec la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) issu d'une enquête inédite auprès de 1 139

<sup>1</sup> Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat

<sup>2</sup> Gaz à effet de serre

<sup>3</sup> [https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/20250\\_4pages-GIEC-2.pdf](https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/20250_4pages-GIEC-2.pdf)

<sup>4</sup> *Baseline Report on Climate Action in Tourism* (Rapport de base sur l'action climatique dans le tourisme) (<https://www.e-unwto.org/doi/10.18111/9789284423965>)

acteurs<sup>5</sup>, il a été mis en exergue un esprit engagé pour agir pour le climat et un sentiment d'urgence, compte tenu des multiples impacts déjà subis<sup>6</sup>.

### *Actions en faveur de l'absorption des émissions carbone induites par l'activité*

Convaincu par la nécessité d'agir depuis de nombreuses années, depuis 15 ans, le Groupe a investi dans des programmes de restauration des écosystèmes forestiers pour contribuer à absorber 10% des émissions de GES des services de voyage vendus aux clients et 100% des émissions carbone de l'entreprise et de ses collaborateurs.

Depuis le 1er janvier 2018 pour les prestations de voyage vendues, les plus gros contributeurs du Groupe (Voyageurs du Monde, Terres d'Aventure, Comptoir des Voyages, Nomade Aventure et Allibert Trekking) ont accéléré ce processus, en contribuant à absorber l'équivalent de 100% des émissions de GES liées à leurs activités.

Pour le calcul des émissions, le Groupe retient la méthode d'évaluation multi critères, la plus exigeante, de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie). En effet, les taux de conversion entre la valeur de création d'un produit ou service et les émissions de GES liées à la réalisation de ce produit ou service en tonne de CO<sub>2</sub> fournies par l'ADEME sont estimés à partir des données publiées par le GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) et prennent en compte les émissions de GES générées directement par le produit ou le service analysé, mais également indirectement.

A cet égard, pour le calcul en tonne équivalent kilogramme de CO<sub>2</sub> (T Eq. CO<sub>2</sub>) des trajets aériens, sont prises en compte les émissions directes liées à la combustion du kérosène de l'avion mais également celles indirectes, liées à la production, au transport et au raffinage du carburant, ainsi que les émissions liées aux traînées générées par le kérosène dans l'atmosphère qui contribuent au forçage radiatif, à l'origine de changements climatiques futurs.

Il est admis que la méthode de l'ADEME est 2,5 fois plus exigeante concernant le calcul des émissions liées au transport aérien que celle de la DGAC (Direction Générale de l'Aviation Civile) ou celle de l'ICAO (International Civil Aviation Organisation).

Un des axes de la démarche entreprise dès l'origine (2005) par le Groupe a été de réduire au maximum les émissions de CO<sub>2</sub>.

Pour absorber le solde de l'empreinte carbone, le Groupe a fait le choix d'investir dans des projets qui créent des puits de carbone et permettent la captation de GES dans l'atmosphère. Les projets sont sélectionnés pour que le montant de tonnes de GES captées corresponde à 100% des émissions de GES de tous les voyages vendus. Les projets d'absorption doivent répondre à 4 critères :

- L'additionnalité : réaliser des projets qui ne peuvent exister que grâce à la contribution apportée par le Groupe
- La pérennité : investir dans des projets de très longue durée
- L'impact social et économique local : s'assurer que ces projets auront un impact positif et durable auprès des populations locales.
- La mesurabilité : être capable de prouver l'absorption et l'efficacité effective des projets mis en place avec des méthodes scientifiques et rigoureuses qui s'appuient sur les meilleurs critères internationaux (Gold / Verra Standard)

Alors qu'en 2021, 0,29 million d'euros avaient été investis dans des projets de reforestation pour absorber les 57.770 T Eq. CO<sub>2</sub> émis sur les voyages commercialisés par les tours opérateurs français du Groupe (représentant 91% du chiffre d'affaires consolidé 2021) par l'entremise du fonds d'investissement Livelihoods Carbon Fund (LCF), ces montants ont augmenté en 2022. En effet, 1,3 million d'euros seront investis dans des projets de reforestation pour absorber les 233.000 T Eq. CO<sub>2</sub> émises au cours de l'exercice sur le périmètre des entités Voyageurs du Monde (France, Belgique,

---

<sup>5</sup> représentants de destinations, d'entreprises (principalement des hébergeurs et des voyagistes), d'agences de voyage et d'organismes de promotion du tourisme. (principalement des hébergeurs et des voyagistes) et d'organisations de soutien de 131 pays.

<sup>6</sup> de la réduction de l'enneigement à l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre, de contextes et de lieux - de la réduction de l'accumulation de neige à l'augmentation des feux de forêt dans les régions montagneuses, en passant par les inondations et la sécheresse dans les régions côtières et désertiques.

Suisse et Canada), Comptoir des Voyages, Terres d'Aventure, Allibert Trekking, Nomade Aventure, Destinations en Direct, Original Travel, KE Adventure Travel et Chamina. Entre 2019 (dernière année de référence avant la crise sanitaire) et 2022, la T Eq. CO2 émise a baissé de près de 30%, à périmètre constant.

#### *Actions pour réduire l'empreinte de l'activité sur la pollution des milieux naturels*

Le Groupe, notamment dans ses propres hébergements et pour ses voyages aventure s'emploie sur le plan logistique à préserver les ressources naturelles non renouvelables et privilégie la mise en place de filières d'approvisionnement locales et bio. Ainsi, un dispositif de réduction et de tri des déchets a été mis en place dans tous les hébergements du Groupe. Le Groupe veille également à limiter l'usage des bouteilles d'eau en plastique lors des treks ou randonnées.

Le Groupe a pour objectif de limiter l'utilisation de plastique jetable dans l'exercice de son activité, en commençant par supprimer là où cela lui est possible l'usage de bouteilles en plastique à usage unique. Pour les pique-niques et repas, l'approvisionnement via des circuits courts et locaux est systématiquement privilégié.

Voici quelques initiatives mises en place par le Groupe à destination pour ses clients:

- Restauration 100% 0 plastique au Népal et en Mauritanie (assiettes et couverts en inox fournis et cuisine à dispo)
- Initiatives d'éco conception de certains pique-niques en Indonésie avec comme contenant des feuilles de bananier
- Ramassage des déchets et transport jusqu'à une déchetterie pratiquant le recyclage effectif au Maroc
- Organisation de ramassage de déchets dans des zones sensibles (berges du Nil sur 200km de Louxor à Assouan, Wadi Rum deux fois par an, certaines stations de ski de fond en Norvège) etc.
- le Steam Ship Sudan (bateau à vapeur naviguant sur le Nil) a fortement réduit sa consommation de fioul lourd sur les dix dernières années grâce à plusieurs actions (allègement du bateau, mise en place de panneaux solaires pour préchauffer l'eau de la chaudière et remplacement de la chaudière originelle par une chaudière moderne). La Flâneuse du Nil (*dahabieh*, voilier qui croise sur le Nil) s'est doté d'un système d'électrification innovant avec une cinquantaine de panneaux solaires, qui assurent 80 % de l'énergie nécessaire à son fonctionnement (climatisation, eau chaude, éclairage), et de batteries de véhicules électriques recyclées, ce qui a permis de supprimer son générateur diesel. Pour éviter la pollution du Nil, les eaux usées sont collectées, traitées et stockées pendant le voyage, et déversées dans les réseaux d'eaux usées des villes d'escale.

#### *Actions pour réduire l'impact de l'activité sur la raréfaction des ressources naturelles*

Dans la continuité de son engagement en matière de protection de l'environnement, le Groupe s'inscrit dans une gestion responsable de ses achats papiers en sélectionnant pour ses éditions des papiers fabriqués à partir de fibres et de bois provenant de forêts gérées durablement. En 2022, les éditions papier de Voyageurs du Monde (magazines, brochures, etc.) ont principalement été éditées en papier FSC (Forest Stewardship Council) ou PEFC.

Les déchets papiers du Groupe sont recyclés, principalement en France par l'intermédiaire de l'entreprise Cèdre.

### **3.4. Politique et indicateurs de suivi des risques sociétaux**

La démarche globale de tourisme responsable du Groupe s'est appuyée sur les actions induites par la labellisation de services « Agir pour un Tourisme Responsable ». Engagés depuis 2007, la Société et les principaux tour-opérateurs français du Groupe ont participé à l'élaboration du référentiel de la norme AFNOR « Agir pour un Tourisme Responsable ».

Les principaux tour-opérateurs français du Groupe (Voyageurs du Monde, Comptoir des Voyages, Terres d'Aventure, Nomade Aventure, Chamina Voyages, Allibert Trekking et Destinations en Direct) ont été certifiés Agir pour un Tourisme Responsable, pour certains depuis 2007. En 2019, ces sociétés ont reçu le label EcoCert « Agir pour un Tourisme Responsable », maintenu jusqu'au 31 décembre 2022.

La démarche a impliqué le respect d'engagements sociaux et environnementaux reproduits dans la charte éthique du voyageur, et notamment, au titre des droits humains, l'engagement de signaler l'exploitation sexuelle des enfants.

Des actions de formation auprès des nouveaux collaborateurs sont réalisées sur les engagements pris par le Groupe en terme de tourisme responsable mais également sur les techniques d'absorption des GES afin de les sensibiliser à l'impact des activités du Groupe et aux pistes de réduction à mettre en place.

Tout en conservant les engagements sociétaux et environnementaux d'acteur du tourisme « responsable » depuis début 2023, le Groupe, dont le déploiement hors de France s'est accéléré, a décidé de rechercher un autre label ayant la même vocation dans un environnement international et permettre une adhésion plus aisée auprès de l'ensemble de ses parties prenantes (clients, partenaires ...).

#### *Soutien à des projets en faveur des populations via le fonds de dotation*

Le fonds de dotation (Insolite Bâtitisseur Philippe Romero *Foundation*) a pour vocation de gérer les fonds dédiés aux actions humanitaires et de soutien aux projets de développement économiques et sociaux. Au titre de ces actions de mécénat, le fonds de dotation soutient des structures à travers le monde qui interviennent dans les domaines suivants : protection de l'enfance, formation professionnelle, aide au développement économique, préservation du patrimoine culturel et naturel, soutien aux personnes en demande de protection internationale et sauvegarde des modes de vie traditionnels. Si, depuis 2020, la crise sanitaire avait contraint le Groupe à geler ces budgets, en 2022, le Groupe a repris progressivement le financement d'actions via son fonds de dotation en aide aux migrants et actions d'urgence), à hauteur de 0,17 million d'euros. Pour rappel, en 2019, le Groupe avait consacré près de 0,4 million d'euros au soutien de ces différentes actions, dont le détail est accessible suivant le lien suivant : <http://www.fondation-insolitebatisseur-philipperomero.com/>.

Au-delà des actions de la fondation d'entreprise et du fonds de dotation, la vision du Groupe est que le tourisme (i) favorise par les échanges interpersonnels tissés à l'occasion du voyage l'amélioration de la paix dans le monde, (ii) contribue au respect des droits des êtres humains et au développement économique des pays visités les plus démunis et (iii) permet de créer un environnement favorable à l'accueil et à l'intégration des personnes déplacées de leur pays d'origine. Le Groupe s'emploie par le prisme d'une vision décalée et une démarche singulière du voyage à œuvrer pour proposer des expériences basées sur la rencontre (approche immersive), le partage et la promotion de valeurs humaines et de préservation du vivant fortes. Le Groupe apporte son soutien à diverses organisations d'aide humanitaire et de défense des droits de l'homme de manière régulière ainsi qu'à des actions ponctuelles.

#### *Accessibilité des voyages aux personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap*

Le Groupe s'est engagé à rendre ses voyages sur mesure accessibles aux personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap et de faire porter ce projet par la marque Comptoir des Voyages. Les voyages individuels proposés sont adaptés en termes de transport, d'hébergement et de service à la carte.

En 2022, Comptoir des Voyages a ainsi fait voyager 195 personnes sur ce type de voyage sur 71 dossiers. Ces chiffres sont en baisse de 28% par rapport à 2019 (année de référence) en raison d'une année encore touchée par la crise sanitaire.

#### *Actions visant à promouvoir la pratique d'activités physiques et sportives*

Concernant les activités du Groupe, elles ont par essence une implication physique dès lors que le fait de voyager implique de se déplacer. Cette affirmation est particulièrement confirmée avec toutes les propositions de voyages des marques du Voyage d'Aventure du Groupe dans lesquelles le voyageur contribue physiquement à la réalisation des déplacements (marche, vélo, kayak.....).

La passion de l'activité physique et sportive essaime également auprès des collaborateurs du Groupe, à la fois par l'accompagnement pour le transport vers le lieu de travail (mise en place de forfait mobilités durables, installation de parkings vélos, ....) mais également par des propositions d'activités physiques, sportives et de détente proposées (pilates, yoga, cycling ....) avec une contribution financière résiduelle des collaborateurs.

### **3.5 Politique et indicateurs de suivi des risques sociaux**

#### *Répartition des effectifs par zone géographique*

Le tableau suivant présente l'effectif de l'ensemble des entités du Groupe, en France et à l'étranger :

	<b>2022</b>	<b>2021</b>	<b>Var</b>
<b>France</b>	954	925	3%
<b>Etranger</b>	613	298	106%
<b>TOTAL</b>	<b>1 567</b>	<b>1 223</b>	<b>28%</b>

Au cours de l'exercice 2022, l'effectif moyen du Groupe a augmenté de 37% par rapport à l'exercice 2021 ; cette situation s'explique par l'acquisition du groupe Eurofun (361 salariés dont 354 à l'étranger) et aux nombreux recrutements pour faire face à la reprise d'activité.

#### *Répartition des effectifs des sociétés françaises*

Le tableau suivant présente la répartition par statut et genre des effectifs des entités françaises du Groupe citées au paragraphe 3.2 :

en %	<b>2022</b>		<b>2021</b>	
	<b>Femmes</b>	<b>Hommes</b>	<b>Femmes</b>	<b>Hommes</b>
<b>Cadres</b>	24%	16%	22%	16%
<b>Non Cadres</b>	45%	15%	47%	15%

La catégorie professionnelle « non cadres » (employés et agents de maîtrise) est la plus représentée au sein des sociétés françaises du Groupe. Par ailleurs, en 2022, la répartition du personnel par sexe est restée identique à celle de 2021 avec une forte représentation des femmes. Les entreprises du Groupe maintiennent leur engagement pour le respect de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, notamment en matière de recrutement et de rémunération.

Les entités françaises s'engagent en faveur de la promotion de l'égalité professionnelle et du respect du principe de non-discrimination entre les femmes et les hommes. Cela se traduit dès le processus de recrutement et d'embauche où elles restent attentives au maintien de la mixité dans tous leurs emplois, afin de ne pas avoir de postes exclusivement féminins ou exclusivement masculins. Par ailleurs, ces sociétés favorisent l'égalité d'accès aux postes à responsabilité pour maintenir une proportion cohérente de femmes et d'hommes dans l'encadrement par rapport à la répartition générale femmes/hommes. En particulier, Voyageurs du Monde s'assure qu'il n'y ait pas d'incidence des congés maternité, paternité, d'adoption ou parental d'éducation sur la rémunération en vérifiant annuellement auprès de sa population la plus représentative, les conseillers voyages, que le parcours professionnel et salarial des femmes et des hommes est le même à 1 an, 3 ans et 5 ans.

#### *Départs des salariés permanents*

Le tableau suivant présente le taux de départ des salariés permanents des entités françaises du Groupe (Voyageurs du Monde, Terres d'Aventure, Comptoir des Voyages, Allibert Trekking, Nomade Aventure et Chamina Sylva) qui ont quitté l'entreprise dans l'année :

	<b>2022</b>	<b>2021</b>	<b>Var</b>
<b>Taux de départs des permanents</b>	11%	10%	10,1%

En 2022, 11% des salariés permanents ont quitté l'entreprise contre 10% en 2021.

Ce taux correspond au nombre des départs des salariés permanents sur l'effectif total.

#### *Formation et développement des compétences des collaborateurs*

Le tableau suivant présente le nombre de salariés ayant reçu une formation dans l'année des entités françaises du Groupe citées au paragraphe 3.2 :

	2022	2021	Var
<b>Effectif ayant eu une formation</b>	665	336	98%
<b>Taux de formation de l'effectif</b>	67%	38%	76%

En 2022, 665 salariés des entités françaises du Groupe ont reçu une formation, en augmentation de 98% par rapport à 2021. Ceci représente 67% de l'effectif global contre 38% en 2021. La crise sanitaire et les restrictions budgétaires en 2021 avaient poussé à une diminution des formations. En 2022, les formations ont repris progressivement.

#### *Politique de redistribution des fruits de la croissance aux collaborateurs*

Le tableau suivant présente les éléments variables de rémunération distribués aux collaborateurs des différentes sociétés du Groupe, au-delà de leur rémunération fixe. Ces montants distribués incluent les primes, l'intéressement, la participation et les charges afférentes. Aucune participation n'a été versée sur l'exercice 2021.

Les montants sont exprimés en pourcentage du résultat d'exploitation brut, c'est-à-dire avant prise en compte de ces montants distribués, des sociétés ayant versé ces montants aux salariés.

	2022	2021
<b>Montants distribués aux salariés</b>	11 911	1 274
<b>% résultat d'exploitation brut des sociétés ayant distribué aux salariés</b>	20%	13%

### **3.6 Note méthodologique**

Comme indiqué au paragraphe 3.2, la DPEF concerne les principales entités françaises du Groupe (Voyageurs du Monde, Terres d'Aventure, Comptoir des Voyages, Nomade Aventure, Allibert Trekking et Chamina Sylva), sauf mention contraire spécifique à chaque indicateur. En 2022, ces six entités représentent 72% du chiffre d'affaires consolidé (contre 85% en 2021) et 54% des effectifs (contre 73% en 2021).

Les données sont fournies au titre de l'exercice 2022, clos le 31 décembre 2022.

La collecte des données environnementales, sociétales et sociales est pilotée annuellement par le contrôle de gestion du Groupe auprès des contributeurs identifiés pour chaque objectif. Ainsi, la collecte des données environnementales se fait directement auprès des personnes en charge des calculs et du suivi des projets financés par la Fondation d'entreprise Insolite Bâtitteur Philippe Romero. Le reporting sociétal est réalisé avec la Direction Générale ou la personne en charge de la certification ATR de chaque société concernée. Les données sociales sont collectées auprès de la Direction des Ressources Humaines de chaque entité du périmètre. Une fois les données collectées, le contrôle de gestion Groupe se charge de les consolider.

La méthodologie de calcul des émissions carbone induites par l'activité est définie directement dans le paragraphe 3.3 relatif à ce sujet.